

La revue de l'Ordre des ingénieurs du Québec

PLAN

Janvier-février 2016

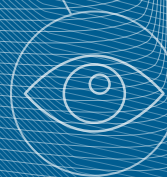
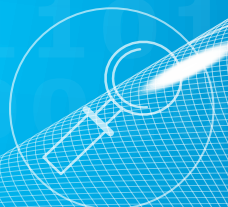
www.oiq.qc.ca

**Restons en contact !
Mettez vos
coordonnées à jour**

**RENDEZ-VOUS AU OIQ.QC.CA
BOUTON « MON PORTAIL »**

**LES SANCTIONS
DISCIPLINAIRES
SONT-ELLES ASSEZ
SÉVÈRES? p. 22**

**VISER LA
QUALITÉ**



TD Assurance
Meloche Monnex

Être membre de l'OIQ
a ses avantages. Profitez-en.

Obtenez des **tarifs d'assurance préférentiels** dès aujourd'hui.

**Faire partie d'un groupe a
ses avantages. Profitez-en!**

**Vous pourriez
économiser 415\$*
ou plus en nous confiant
à la fois vos assurances
habitation et auto.**

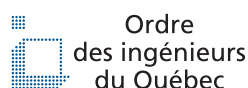
Après tout, vous l'avez bien mérité!

À TD Assurance, nous savons que vos efforts méritent une récompense. C'est pour cela que, en tant que membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, vous avez accès au programme TD Assurance Meloche Monnex et à ses tarifs d'assurance préférentiels, à un service hautement personnalisé et à des rabais supplémentaires. **Demandez une soumission et voyez combien vous pourriez économiser.**

Avec nos heures d'ouverture étendues, c'est facile.
Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE)
Le samedi, de 9 h à 16 h (HE)

Programme d'assurance habitation et auto

Parrainé par:



HABITATION | AUTO

Demandez sans tarder une soumission
au 1-877-818-6220
ou rendez-vous à melochemonnex.com/oig



Le programme TD Assurance Meloche Monnex est offert par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE. Il est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec, par Meloche Monnex services financiers inc. en Ontario et par Agence Directe TD Assurance inc. ailleurs au Canada. Notre adresse est le 50, place Crémazie, Montréal (Québec) H2P 1B6.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

*À l'échelle nationale, 90 % de nos clients qui sont membres d'un groupe de professionnels ou de diplômés (polices émises par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE) ou d'un groupe employeur (polices émises par PRIMMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE) avec qui nous avons une entente, et qui assuraient une habitation (assurances des locataires et des copropriétaires exclues) et une automobile le 31 juillet 2015 ont économisé 415 \$ par rapport aux primes que ces clients auraient payées au même assureur s'ils n'avaient pas obtenu un tarif de groupe préférentiel et un rabais multiproduit. Ces économies ne sont pas garanties et peuvent varier selon le profil du client.

ND Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.



APPRENDRE. CROÎTRE. RÉUSSIR.

Le CIPE est le leader dans la formation et le perfectionnement professionnel pour les ingénieurs. Dispensés par des formateurs et formatrices chevronnés qui sont des grands professionnels de l'industrie, nos cours vous permettent d'approfondir vos compétences et donnent de précieuses heures de formation continue obligatoire que doivent acquérir les ingénieurs pour exercer leurs activités professionnelles.

Inscrivez-vous aujourd'hui pour une formation au www.cipe.ca/plan, et propulsez votre carrière au niveau supérieur.

Cours du CIPE à Dorval et Sainte-Foy

Il y a plusieurs cours à venir à Dorval et Ste-Foy qui répondront à toutes les disciplines. En voici quelques-uns :

Civil

- Vérification des façades – pour les propriétaires et les gestionnaires des bâtiments
- Diagnostic et réhabilitation des réseaux d'égouts
- L'analyse parasismique de bâtiments selon le Code National du Canada

Électrique

- Échauffement et charge admissible des équipements électriques (câbles, lignes, transformateurs, etc.)
- Conception avancée d'alarme incendie pour bâtiments incluant bâtiments classés de grande hauteur (BGH)
- Électronique de puissance : convertisseurs, commande et applications

Industriel et mécanique

- La norme ISO 9001, Version 2015 : Anticiper l'intégration des nouvelles exigences
- Le contrôle du bruit industriel : solutions en ingénierie
- Éco-mécanique du bâtiment : soyons « verts » !
- Conception et fabrication de vaisseaux sous-pression selon les exigences du Code ASME Sect. VIII div.1

Formation en entreprise : Au moment et à l'endroit qui vous convient.

Vous recherchez le développement professionnel pour vos employés ? Nos formations sont également disponibles en tant que programmes privés offerts à votre lieu de travail. Pour en savoir plus sur les formations en entreprise : s'il vous plaît appelez au **450.692.3920**, ou par **[courriel en-entreprise@cipe.ca](mailto:courriel-en-entreprise@cipe.ca)**.

✉ RESTEZ INFORMÉ

En vous abonnant à notre bulletin électronique, vous pouvez rester à jour avec nos offres de cours ainsi que des articles techniques et des documents de recherche.

Visitez www.cipe.ca/inscrivez-vous pour vous inscrire à notre bulletin électronique dès aujourd'hui !

Ces activités de formation sont admissibles aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs, pourvu qu'elles soient liées à vos activités professionnelles et qu'elles correspondent à l'un des types d'activités de formation de l'art. 5

L'Ordre des ingénieurs du Québec (fondé en 1920) a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre de ses lois constitutives et de mettre la profession au service de l'intérêt du public.

Comité exécutif 2015-2016

Président
Jean-François M. Proulx, ing.

Première vice-présidente
Kathy Baig, ing., FIC

Vice-président
Zaki Ghavtani, ing., FIC

Vice-présidente
Pascale Lapointe, ing.

Administrateur nommé
Roland Larochelle

Conseil d'administration 2015-2016

Montréal
Kathy Baig, ing., FIC
Geneviève Brin, ing.
Mathieu Clérout, ing.
Roger Dufresne, ing.
Zaki Ghavtani, ing., FIC
Sandra Gwozd, ing., FIC
Pascale Lapointe, ing.
Alexandre Marcoux, ing.
Jean-François M. Proulx, ing.
Sophie Larivière-Mantha, ing.
Louise Quesnel, ing., FIC

Québec
Paul-Émile Barbeau, ing.
Anne Baril, ing.
Gaston Plante, ing.

Estrie
Michel Noël, ing.

Outaouais
Poste vacant

Abitibi-Témiscamingue
Eric Bordeleau, ing.

Saguenay-Lac-Saint-Jean
Françoise Lange, ing.

Mauricie-Bois-Francs-Centre-du-Québec
Vincent Ouellette, ing.

Est-du-Québec
Robert Fournier, ing., FIC

(4 administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec)
Lise Casgrain
Robert Blanchette
Roland Larochelle
Richard Talbot

Directeur général
Chantal Michaud, ing.

Envoi de Poste-publications
n° 40069191

**Directeur du développement
de la profession et
des communications**
Luc Vagneux, CRIA

RÉDACTION
Chef des communications
Geneviève Terreau
Coordonnatrice des éditions
Sandra Etchenda
Infographiste
Michel Dubé

Révision
Rédaction Scriptoria
Correction
Dominique Vallerand
Collaboration
Clémence Cireau
Liette D'Amours
Jocelyne Hébert
Valérie Levée
Antoine Palangie

PUBLICITÉ
Isabelle Bérard
Jean Thibault
CPS Média Inc.
450 227-8414, poste 300

PLAN est publié par la Direction du développement de la profession et des communications de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

PLAN vise à informer les membres sur les conditions de pratique de la profession d'ingénieur et sur les services de l'Ordre. PLAN vise aussi à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions exprimées dans PLAN ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. La teneur des textes n'engage que les auteurs.

Les produits, méthodes et services annoncés sous forme publicitaire dans PLAN ne sont en aucune façon approuvés, recommandés, ni garantis par l'Ordre.

Le statut des personnes dont il est fait mention dans PLAN était exact au moment de l'entrevue.

Dépôt légal
**Bibliothèque nationale
du Québec**
**Bibliothèque nationale
du Canada**
ISSN 0032-0536

Droits de reproduction,
totale ou partielle, réservés
© Licencié de la marque PLAN,
propriété de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2
Téléphone: 514 845-6141
1 800 461-6141
Télécopieur: 514 845-1833
www.oiq.qc.ca

Dans le présent document,
le masculin est utilisé sans aucune
discrimination et uniquement pour
alléger le texte.

SOMMAIRE

PLAN • JANVIER-FÉVRIER 2016 • VOL. LIII N° 1 • 3,50 \$



LE SUMMUM DE LA QUALITÉ

Les Grands Prix québécois de la qualité récompensent chaque année le *nec plus ultra* en matière de qualité de la gestion et de la performance globale. D'année en année, le travail des ingénieurs y fait bonne figure. Zoom sur deux lauréats des deux dernières éditions.

24

VISER LA QUALITÉ

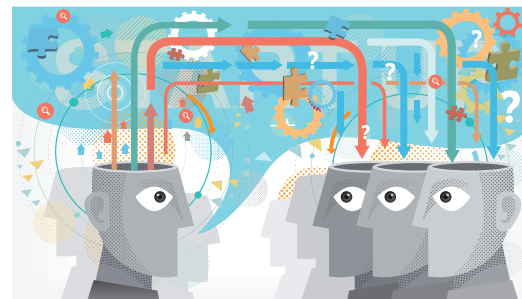


28 GESTION DE LA QUALITÉ 101 POUR INGÉNIEUR

Olivier de Brouwer, ing., est directeur Qualité dans une entreprise liée au secteur de l'aéronautique, siège au conseil d'administration du Mouvement québécois de la qualité et enseigne la gestion et l'amélioration continue de la qualité à l'École de technologie supérieure. Cet expert explique que l'ingénieur se doit d'être au cœur de la démarche qualité.

32 CONJUGUER LA QUALITÉ AU FUTUR

Pour Claude Y. Laporte, ing., Ph. D., l'avenir de l'ingénierie comporte un défi et une bonne nouvelle : la qualité doit se généraliser à des acteurs industriels et gouvernementaux de plus en plus imbriqués, et les outils de normalisation seront de plus en plus à la portée de tous.



S'INFORMER



34 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : DES COMPÉTENCES EN GESTION, UN ATOUT ESSENTIEL

À l'heure où les questions des changements climatiques et du développement durable sont plus que jamais d'actualité, encore peu d'entreprises québécoises ont adopté des mesures d'efficacité énergétique. Pourtant, les technologies existent depuis fort longtemps et elles ont fait leurs preuves.

PORTRAIT – PARCOURS DE FEMMES



38 INGÉNIEURES, DE MÈRE EN FILLE

Ana Ildica Ianicko et Fatima-Cristina Radics sont toutes deux ingénieures en génie électrique. À 20 ans d'intervalle, elles ont étudié l'une et l'autre à l'École Polytechnique de Montréal et sont entrées à Hydro-Québec.



PORTRAIT – PFÉ

43 RÉSERVISTE, SANS RÉSERVE

Devenir membre de l'Ordre des ingénieurs quand on est immigrant, c'est un très grand pas sur le chemin de l'intégration. Faire ses armes en génie dans les Forces armées canadiennes, c'est encore un cran au-dessus. Ntam Nda-Ngye a choisi de faire de sa qualité d'ingénieur l'instrument de son patriotisme.

EXPLORER



46 RENOUVELER L'ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE

C'est le 8^e anniversaire du Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER), l'ambitieux projet d'un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour sensibiliser les générations futures au développement durable... à la source : directement dans la cour d'une école !

+ DANS LE WEB



Rejoignez la communauté LinkedIn de l'Ordre et devenez membre du groupe de discussion.

<https://ca.linkedin.com/in/ingenieurs>



Échangez sur divers sujets d'ingénierie.

www.facebook.com/oic.qc.ca



Restez branchés sur l'actualité.

<https://twitter.com/OIQ>



Visitez le site Web de l'Ordre.

www.oic.qc.ca



Donnez-nous vos commentaires et vos suggestions.

info@oic.qc.ca

CHRONIQUES

7 ÉDITORIAL

10 MOSAÏQUE

10 Examen professionnel

10 Avis de décès

11 Liste des permis

12 AVIS

14 ENCADREMENT PROFESSIONNEL

Un nouveau lieu de travail ?

Rendez-vous service : AVISEZ-NOUS !

18 ENCADREMENT PROFESSIONNEL

Surveillance des travaux : voici le profil de compétences !

22 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Les sanctions disciplinaires sont-elles assez sévères ?

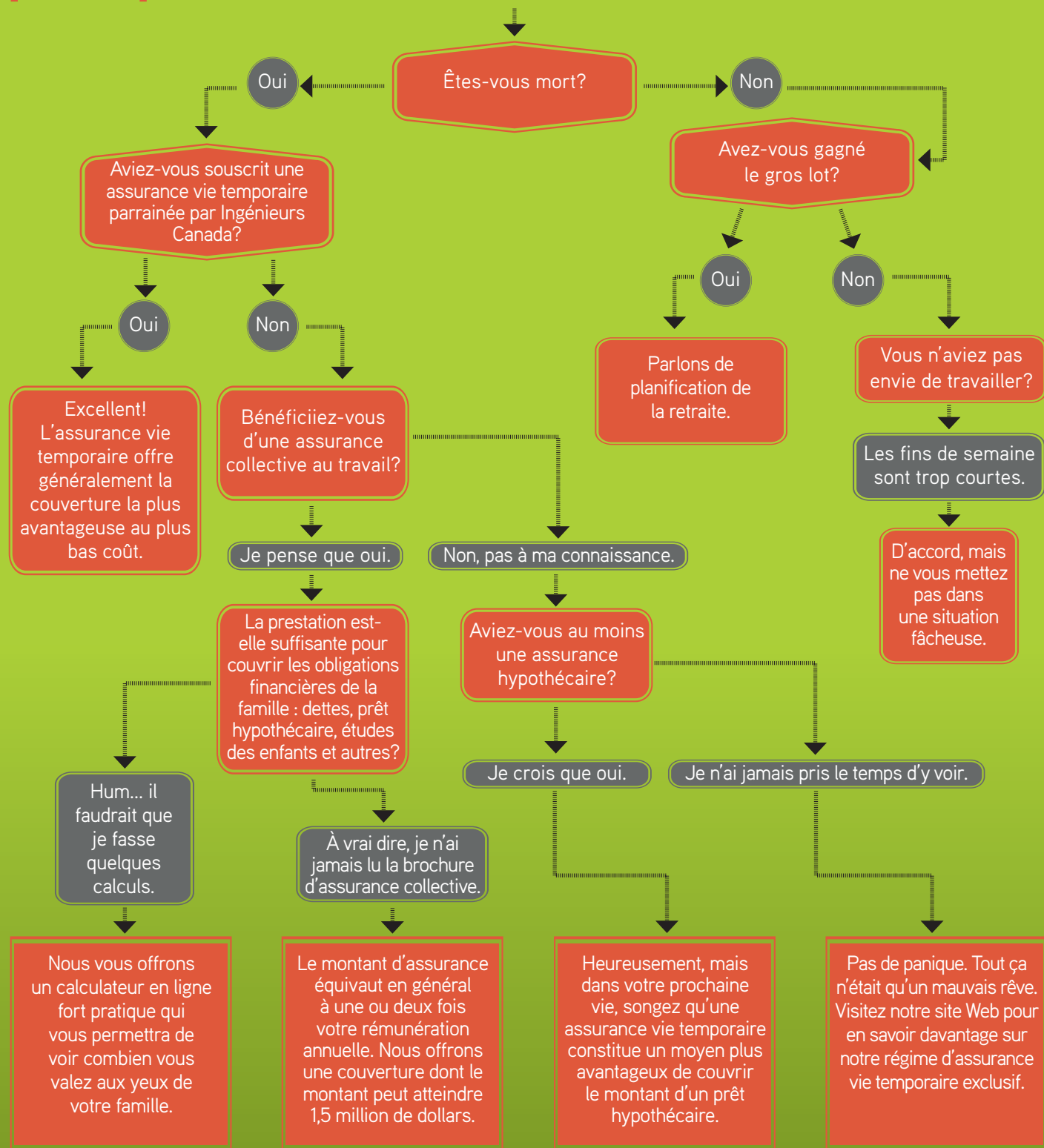
48 CRÉIQ

Bilan du 2^e congrès annuel de la CRÉIQ

52 COMITÉS RÉGIONAUX

Les activités technico-ludiques de vos comités régionaux

que se passerait-il si vous ne vous présentiez pas au travail demain?



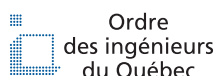
Renseignez-vous sur l'assurance vie temporaire parrainée par Ingénieurs Canada
– plus de 80 000 membres sont déjà couverts.

NOUVEAU site web!

manuvie.com/PLAN | 1-877-598-2273



Parrainé par :



L'assurance vie temporaire est établie par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

Le nom Manuvie et le logo qui l'accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

L'Ordre en 2016 : on poursuit la transformation !

Permettez-moi d'abord de vous offrir mes meilleurs vœux pour l'année qui vient de débuter. J'espère que 2016 sera pour vous une année prospère et qu'elle sera marquée par le renouvellement attendu de la profession. Dans cette optique, l'Ordre des ingénieurs du Québec poursuivra la transformation qu'il a amorcée l'an dernier avec des changements à plusieurs niveaux.



**Jeff Proulx, ing.,
P.Eng., MBA, PMP**
Président

Changements à l'inscription annuelle

Dès l'inscription annuelle – qui débute dans quelques jours et qui se poursuivra jusqu'au 31 mars prochain – vous remarquerez des changements. À compter de cette année, nous vous invitons à profiter de l'inscription pour indiquer à l'Ordre si vous souhaitez parrainer un ingénieur junior ou devenir maître de stage pour soutenir un de vos pairs qui a besoin de s'améliorer. Pour ceux qui l'ignorent, sachez qu'un ingénieur qui accepte d'agir comme parrain se voit reconnaître 7,5 heures de formation continue. Un maître de stage peut aussi déclarer un certain nombre d'heures. Allez-y, impliquez-vous ! La profession en sortira gagnante.

Autre changement : en conformité avec l'article 62.2 du Code des professions, les membres devront répondre à une question portant sur les recours judiciaires formulés contre eux ou déclarés par eux auprès de leur assureur en matière de responsabilité professionnelle. De plus, le membre concerné devra informer l'Ordre de tout recours judiciaire semblable dans un délai de 30 jours après signification à son assureur. En intégrant cette question à l'inscription annuelle, l'Ordre souhaite notamment faciliter la conformité des membres à certaines obligations imposées par le Code des professions.

Par ailleurs, l'Ordre souhaite continuer à améliorer ses relations avec les membres. À cet égard, vous pouvez poser un geste simple et concret pour nous aider, en vous assurant de nous fournir vos coordonnées les plus à jour, notamment la meilleure adresse électronique pour vous joindre. Vous aurez aussi l'occasion d'indiquer clairement quelles informations vous souhaitez recevoir ou ne pas recevoir de l'Ordre, incluant les offres de services de nos partenaires.

Changements à venir : restez à l'écoute !

Plusieurs chantiers importants pour la profession seront aussi à l'ordre du jour au cours des prochains mois : révision de la Loi sur les ingénieurs, amélioration de la gouvernance de l'Ordre, modifications au Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle et j'en passe. Pour faire progresser rapidement ces dossiers, nous aurons besoin de l'implication des membres concernés par ces changements. Je vous invite donc à rester à l'écoute, car nous aurons besoin de votre soutien pour plusieurs de ces initiatives.

En parallèle, les opérations courantes de l'Ordre se poursuivent. C'est vrai pour toutes les directions et en particulier pour le Bureau du syndic, qui a, comme vous le savez, une charge importante de travail relativement aux stratagèmes révélés par la commission Charbonneau. Un grand nombre de ces dossiers devraient connaître un dénouement en 2016.

À ce sujet, plusieurs ingénieurs se questionnent sur la lourdeur des sanctions qui sont imposées à ceux qui sont reconnus coupables. Outre le fait que le Bureau du syndic a contribué à faire évoluer la jurisprudence vers des sanctions plus sévères, je vous invite – quand de nouvelles décisions disciplinaires seront annoncées – à réfléchir sur l'impact plus général d'une amende ou d'une radiation imposée à un ingénieur. Les « dommages collatéraux » qui s'ajoutent à une amende ou à une radiation sont souvent plus lourds encore que la sanction elle-même. Pour vous en convaincre, consultez l'article en page 22. Cela étant dit, il faut se rappeler que le droit disciplinaire ne cherche pas à punir, mais plutôt à dissuader le professionnel ou ses collègues de la profession de répéter un comportement déviant.

En terminant, je prends cette occasion pour vous rappeler que l'inscription annuelle est aussi le moment d'appuyer la relève en faisant un don à la Fondation de l'Ordre, laquelle offre des bourses d'études à de futurs ingénieurs. Soyons généreux, la relève compte sur nous !

Bonne lecture et bon début d'année à tous et à toutes !

Pour faire part de vos commentaires : bulletin@oiq.qc.ca.

The OIQ in 2016: the transformation continues!

First, I would like to wish you all the best in the New Year that has just begun. I hope that 2016 will be a prosperous year for you and that it will be marked by the eagerly anticipated renewal of the profession. With this in mind, the Ordre des ingénieurs du Québec will continue the transformation it began last year by making changes on several levels.

Changes in the annual registration process

You will notice some changes, starting with annual registration – which begins in a few days and continues until March 31. Starting this year, we invite you to take advantage of this process to let the OIQ know if you are interested in sponsoring a junior engineer or becoming a tutor to assist one of your peers who needs to improve. For those of you who did not know, an engineer who agrees to act as a sponsor will be credited 7.5 hours of continuing education. A tutor will also be allowed to report a certain number of hours. Get involved! The profession will be the better for it.

Another change: In accordance with section 62.2 of the Professional Code, members will have to answer a question about legal recourses that have been brought against them or that they have declared to their insurer with respect to professional liability. In addition, the members concerned will need to inform the OIQ of any similar legal recourse within 30 days of notifying their insurer. By including this question in the annual registration process, the OIQ hopes, among other things, to make it easier for members to comply with certain requirements imposed by the Professional Code.

Furthermore, the OIQ hopes to continue improving its relations with members. To help us with this, one simple, tangible thing you can do is to make sure that you provide us with your most up-to-date contact information, especially the best e-mail address to reach you. You will also have an opportunity to clearly specify which information you wish to receive or not receive from the OIQ, including the service offering of our partners.

Changes are coming, so stay tuned!

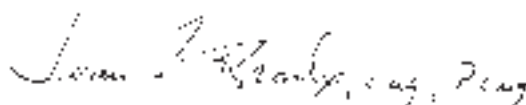
Many important initiatives for the profession will be on the agenda in the coming months: review of the Engineers Act, improved governance of the OIQ, amendments to the regulation respecting professional liability insurance and much more. To make rapid progress, we will need the members concerned by these changes to get involved. Therefore, I encourage you to stay tuned because we will need your support in many of these initiatives.

The OIQ's regular operations will continue in parallel. This is true for all departments and particularly for the Office of Syndic, which, as you know, has a lot of work to do in connection with the schemes revealed by the Charbonneau Commission. A large number of these cases should be brought to conclusion in 2016.

On this subject, many engineers are questioning the severity of the penalties that are being imposed on those who are found guilty. Besides the fact that the Office of the Syndic has helped shift the legal precedence towards harsher penalties, I invite you – when new disciplinary decisions are announced – to think about the broader impact of an engineer being fined or struck off the roll. The “collateral damage” that comes with being fined or struck off the roll is often even harsher than the penalty itself. To see what I mean, read the article on page 22. That being said, we must remember that disciplinary law does not seek to punish, but rather to dissuade professionals or their colleagues in the profession from repeating deviant conduct.

In closing, I take this opportunity to remind you that the annual registration period is also a good time to support the next generation of engineers by making a donation to the OIQ Foundation, which offers scholarships to future engineers. Let's be generous, the next generation is counting on us!

I wish you all happy reading and a wonderful start to the year!



Jeff Proulx, Eng., P.Eng., MBA, PMP
President

Share your comments with us : bulletin@oiq.qc.ca.

LEADER QUÉBÉCOIS EN INGÉNIERIE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Soucieuse de votre succès, WSP est fière de contribuer à la qualité de vos projets.



INGÉNIEURS DE POSSIBILITÉS



wspgroup.ca



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La FMOI approuve un code modèle destiné aux ingénieurs canadiens

Le document *Model Code of Practice: Principles of Climate Change Adaptation for Engineers** a été approuvé à l'unanimité lors de l'assemblée générale de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI), qui s'est tenue au cours du 5^e Congrès mondial des ingénieurs à Kyoto, au Japon. Ce code modèle a été fourni à titre de contribution de la FMOI à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) à Paris, en décembre dernier. Ce document fournit aux ingénieurs des conseils quant à la façon d'interpréter et d'appliquer les principes d'adaptation aux changements climatiques dans leur pratique. * <http://bit.ly/1SxUq3G>



NOUVELLE PUBLICATION

Code de construction : nouvelle édition du chapitre I, Bâtiment

L'Ordre informe ses membres qu'une nouvelle édition du chapitre I, Bâtiment, du Code de construction vient d'être publiée par le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), en collaboration avec la Régie du bâtiment du Québec. Cette nouvelle édition comprend le Code national du bâtiment – Canada (CNB) 2010, auquel s'ajoutent les modifications pour le Québec qui sont entrées en vigueur en juin dernier. Des versions imprimées et électroniques du document peuvent être commandées en ligne sur le site du CNRC* ou par téléphone au 1 800 672-7990.



* <http://bit.ly/1NPZe20>

GÉNIE LOGICIEL

Inauguration à Montréal de la première Maison du logiciel libre (ML2) du Canada

L'inauguration de la première Maison du logiciel libre a eu lieu en décembre dernier à l'École de technologie supérieure (ÉTS), au cœur du Quartier de l'innovation (QI) de Montréal, en collaboration avec Google et Savoir-faire Linux. Cette nouvelle entité a été mise sur pied pour répondre de façon spécifique aux besoins de l'industrie et à ceux de la formation en logiciel de génie.

AVIS DE DÉCÈS DU 7 OCTOBRE AU 3 DÉCEMBRE 2015

(période de réception des avis)

L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC OFFRE SES SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES DES INGÉNIEURS DÉCÉDÉS SUIVANTS :

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Brunelle	Marc G	Longueuil
Moisan	Daniel	Saint-Hubert
Cantin	Claude Pierre	Lévis
Vivier	Aline	Dorval
Desjardins	Louis Paul Edouard	Québec
Néron	Gaétan	Chicoutimi
Bérubé	Jean-Yves	Montréal
Beaulieu	Serge	La Baie

Pour nous informer du décès d'un membre, veuillez écrire à l'adresse suivante : inscription@oiq.qc.ca

Examen professionnel

AVIS À TOUS LES INGÉNIEURS STAGIAIRES ET JUNIORS

Conformément au Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, les prochaines séances d'examen auront lieu comme suit :

RÉGION	DATE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Montréal	Samedi 19 mars 2016, 9 h	19 janvier 2016
Gatineau	Samedi 9 avril 2016, 13 h	9 février 2016
Gatineau	Samedi 9 avril 2016, 13 h	9 février 2016
Québec	Samedi 23 avril 2016, 13h	23 février 2016
Montréal	Mercredi 4 mai 2016, 18 h 30	4 mars 2016

Pour vous inscrire à l'une de ces séances, vous devez utiliser la fiche d'inscription que vous trouverez sur notre site Internet à la rubrique *Je suis – membre de l'Ordre – Juniorat*. Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec la préposée à l'examen professionnel aux numéros suivants : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3158.

En conformité avec la Politique linguistique de l'Ordre, les candidats à l'examen professionnel peuvent, à leur choix, passer les épreuves soit en français, soit en anglais. Le document d'étude pour l'examen professionnel est disponible uniquement en français.

PERMIS D'INGÉNIEURS DÉLIVRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC DU 8 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2015

Abou Daher, Samer	Brunet Gagné, Marc	Dugas, Philippe	Keovongkod,	Moussallem, Rami	Roy, Jean-Philippe
Ahbib, Safae	Bussièrès, Catherine	Dumais-Brouillette,	Phourasvong	Moussilou Coles, Moudjib	Rueda Pereira, Andrea
Ahmed, Selim	Buzingo Ishaka, Irene	Nicolas	Kharsa, Habib	Nachef, Marianne	Ruiz, Jérôme
Aiouch, Ahmed Reda*	Buzingo-Shariza, Martine	Dumaresq, Simon	Khoury El Sayfi, Sarkis	Nadeau, Dave	Salome, Joseph
Albert, Darren	Cantin , Alexandre	Dumont, Marie-Josée	Kirkov, Christo	Nadeau, Dominic	Sansoucy, Yan
Amar, Michael	Caron-Clément, Emile	Durocher, Josiane	L Desrochers, Alexis	Nadeau, Jérôme	Santeusano, Steven
Apreleff, Tatiana	Cauton, Philip	El Atouany, Othmane	Labelle, Jean-Philippe	Nault, Véronique	Santopietro, Alcides
April Le Quéré,	Chabot, Gabriel	El Murr, Siham	Laberge, Alexandre	Nava Suarez, Maria	Junior
Pierre-Charles	Chahla, Tony	El-Hage, Patrick	Laberge, Jean-Philippe	Alejandra	Sidaros, Ramez
Arraj, Mohamad	Charbonneau-Charette,	Elia, Enrico Antonio	Lacera Medina, Carmen	Nguyen, David	Simard, Isabelle
Artin, Anthony	Olivier	Elmaleh, Yossi	Isabel	Nikpour, Sahar	Simard, Sébastien
Ataya, Rabih	Charron, Charles-Phylip	El-Roubi, Omar	Lachance-Rouleau,	Noël, François	Sirois-Dupuis, Jason
Aubin, Alexandre	Chartrand-Théoret, Jean-	Ezzeddine, Wissam	Vincent	Nowicki, Cassandre	Smith, Justine
Audet, Mathieu	François	Falcon Flores, Celso Luis	Lacoursière, Alain	Oica, Constantin-Lucian	Soucy, Sebastien
Ba, El Hadji Adama	Chauvette, Louis	Fall, Babacar	Lahssini, Natalia	Ore Chavez, Marco	Soulière, Gabriel
Babic, Elen	Chehaitly, Maya	Faucher, Pier-Luc	Lakhdhar, Khaled	Antonio	Spasojevic, Marko
Banville, Youri	Chen, Joelle	Fauteux, Martin	Lalande, Jonathan	Oubidar, Mouad	Staeger, Julien
Baroud, Bassam	Chen Huan, Kenny	Florea, Alina Isabela	Laliberté, Mathieu	Ouellet, Eugénie	Stanesco, Irina Maria
Basque, Joël	Clément, Olivier	Fong, Lisa	Lamirande, Anika	Ouellet, Yannick	Stephan, Jean-Paul
Bastos de Almeida, Rafael	Coates, Stephen	Forest Bonneau, Olivier	Landry, Michaël	Ouellet-Plamondon,	Suhail, Atif
Beaulieu, Dominique	Colakoglu, Ruhut	Forget, Eric	Laplane, Catherine	Claudiane	Sylvain, Alexandre
Beaulieu, François	Colasurdo, Marco	Forget, Gabriel	Laporte Ethier, Pascal	Pagé, David	Szczota, Laurent
Beaulieu, Luc	Compagnat, Jessen	Fortier, Guillaume	Lareau, Étienne	Papineau, Benoît	Tajdin, Sheinaz
Beaulieu, Martin	Cormier, Laurent	Fortier, Jean-Pascal	Larose, Maxim-Alexandre	Paquin, Geneviève	Talbot, Nicolas
Bédard, Johannie	Corriveau, Jonathan	Fortin, Catherine	Lavallée, Jean-Pierre	Paradis, Jean-François	Tanguay, Simon
Bélair, Anthony	Côté, Pierre-Olivier	Fournier, Mathieu	Leclair-Maréchal, Antonin	Paré, Dominic	Taraud, Jean-Philippe
Belasri, Tawfik	Côté, Pierre-Luc	Futcha Djaheu, Sandrine	Lefebvre, David	Patel, MitulKumar	Tellier, Erik
Belbal, Rachid	Crête, Steve	Gagné, Catherine	Lefort, Maxime	Pedro-Boni, Habiboulaye	Teolis, Emmanuel
Bélisle, Mathieu	Crousset, Guillaume	Gagnon, Michael	Lemay, Robin	Pellerin, Jonathan	Tessier, Jean-François
Bélisle-L'Anglais, Annie	Cruz Robles, Omar	Gallagher, Simon	Lemire, Charles	Pelletier, Jacky	Thériault, Benjamin
Béliveau, Simon-Pierre	Alberto	Gaudreault, Jean-Philippe	Lesage-Cotnoir, Jonathan	Peng, Xiaojing	Thiam, Sandiery
Bellangeon, Christophe	Culpan, Stuart*	Gaumont, Mathieu	Lessard, Philippe	Périgny, Sébastien	Tiaya Mague, Gwladys
Bentahar, Khalid	Dallala, Richard	Gauthier, Alexandre	Leung, Henry*	Périnet, Jérôme	Tixier, Raphaël
Bereriche, Youcef	Dangel, Bruno	Gauthier, Catherine	Levasseur, Laurent	Perrault, Jessy	Torres Medina, Yaniel
Bergeron, Dominic	D'Anjou-Drouin, Ludovic	Généreux, Jean-Simon	L'Heureux, François	Petrilli, Alexandro	Toukara, Papa Samba
Bergeron, Mathieu	Darsigny, Alexandre	Georges, Jean Donald	Liard, Gladys	Pheng, Pharit	Toussaint, Jean-Marc
Bernier, Ian	Davoli, Marc	Ghali, François	Lu, Feiying	Picault, Sylvain	Traoré, Mamadou
Bérubé, Philippe	De Roy, Danny	Gharib, Farid	Luquet, Stéphanie	Pichardo, Fernando	Tremblay, André
Alexandre	De Souza, Kellen Roberta	Gingras, Vincent	Magne, Lili Claire	Pilon, Guillaume	Tremblay, Andréanne
Beshay, Mary	de Varennes, Emmanuel	Godard, Francis	Maltai-Tariant, Olivier	Plourde-Campagna,	Tremblay, Jérémie
Biron, Mickaël	Degrave, Maxime	Godard, Sébastien	Maquet, Philippe	Marc-André	Tremblay, Mario
Blanchette, Carl	Dekkar, Rafik Takfarinas	Godin, Pierre-Luc	Marcotte, Alain	Poulin Bouchard, Joshua	Tremblay Prebinski,
Blanchette, Nicolas	Delgado Gardini, Walter	Godin, Vincent	Massey, Alexandre	Prieur, Donavan	Thierry
Boisclair, Simon	Michael	Gougeon, Francis	Mathieu, Patrick	Quesnel, Dominic	Trudel-Languedoc, Simon
Boivin, Danick	Delorme, Lorraine	Grégoire, Véronique	Mc Kinnon-Nadeau,	R Riopel, Andréanne	Tsiang, Jeremy
Bouchard, Guillaume	Deming, Peter Webster*	Guy, Sabrina	François	Rahal, Sami	Turbide, Stephanie
Bouchard, Vincent	Demontigny, Jean	Hall, Glenn	McFadden, Matthew	Rakoto Ramambason,	Vaillant, Marc-André
Bouchard-Bélanger,	Desjardins, Jean-Frédéric	Harvey, Kevin	Robert*	Dina Sandrine	Vallée, Cédrik
Ann-Judith	Diallo, Mamadou Madiou	Hendren, Jason	Ménard, Pierre André	Ray, Ashim Kumar*	Vargas Monroy, Jairo Ivan
Boucher, Jean-François	Diep, Bao Hung Paul	Héritier, François	Menendez Escobar,	Ricci, Daniele	Veillette, Marc
Boudreault, Matthieu	Djedanem, Miangoto	Héту Brisebois, Virginie	Francisco Eduardo	Richard, Bobby	Veilleux, Charles
Boudreault-Faubert,	Dohollou, Kevin	Houle, Jean-François	Mercier, Véronique	Roberge, Benoit	Verreault, Jonathan
Simon	Dore Vieira, Adriano	Hubert, Maxime	Mercier Bernard, Jason	Robinson, Kevin	Voyer, Michel
Boulet-Richard, Jason	Doré-Beaupré, Martin	Huot Daneault,	Michaud, Simon	Robitaille, Myrielle	Widmer, David
Bourassa, Kevin	Dorion, Guillaume	François-Xavier	Mircea, Adrian	Rochette, Julien	Wintgens, Eric
Bourgeois, Biana	Doutres, Olivier	Iaboni, Adamo	Moffet, Vincent	Rode, Anthony	Wood, Justin
Boutin, Louis-Philippe	Driscoll, Christopher	Ireland, Liam	Möglich, Christoph	Rodriguez Molina, Walter	Yee, Michael
Boutin, Michèle	Drolet, Pierre-Luc	Ivanov, Lucien	Moisan-Willis, Charles	Antonio	Zelhof, Fadi
Box, Lauren	Drolet-Noël, Marie	Jutras, Marc-Olivier	Morin, David	Rougier, Marc	
Brakel, Thomas	Dubé, Jean-François	Kaddour, Sofia Amel	Morisse, Cyprien	Roux, Alexandre	
Breuer, Antoine	Martin	Kalil, Christine	Morissette, Ken	Roy, Dany	
Bruneau, Amélie	Dufault, Mathieu	Karius, Kilian Henri*	Mouhyi, Bachir	Roy, Élie-Micaël	

* Détenteur d'un permis temporaire pour un projet particulier (pour de plus amples détails, communiquez avec l'Ordre).

AVIS DE RADIATION

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 30 octobre 2015, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. Raymond Brais, dont le domicile professionnel est situé à Brossard, province de Québec, notamment de l'infraction suivante :

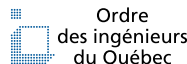
«Au chantier d'Eastmain, entre le 8 et le 12 novembre 2008, l'ingénieur Raymond Brais, alors à l'emploi de la SEBJ, a transféré sans droit les documents ayant un lien direct avec le Litige appartenant à la SEBJ vers un disque dur externe personnel, ayant ainsi fait défaut de s'acquitter de ses obligations professionnelles et d'agir avec intégrité, contrevenant ainsi à l'article 3.02.01 du Code de déontologie des ingénieurs;»

Le Conseil de discipline a imposé à M. Raymond Brais, au regard de cette infraction, une (1) période de radiation de trois (3) mois. Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Raymond Brais est radié du tableau de l'Ordre pour une période de trois (3) mois à compter du 3 décembre 2015, et ce, jusqu'au 3 mars 2016, inclusivement.

Montréal, ce 3 décembre 2015

Josée Le Tarte

Secrétaire du Conseil de discipline



AVIS DE RADIATION

Avis est donné par la présente que, le 7 décembre 2015, en vertu du second paragraphe de l'article 85.3 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a radié du tableau de l'Ordre le membre dont le nom apparaît ci-dessous, pour avoir fait défaut d'adhérer au régime collectif d'assurance complémentaire dans les délais fixés conformément au Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec :

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Martimbeau	Carl	Montréal, QC

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 182.9 du Code des professions.

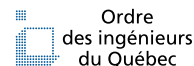
Montréal, ce 8 décembre 2015

M^e Louise Jolicoeur, avocate, MBA, ASC

Médiatrice accréditée

Secrétaire de l'Ordre et

directrice des Affaires juridiques



AVIS DE RADIATION

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 11 novembre 2015, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. Marcel Faucher, dont le domicile professionnel est situé à Québec, province de Québec, des infractions suivantes :

«À Québec, entre les années 2005 et 2010, dans le cadre de l'exercice de sa profession, l'ingénieur Marcel Faucher, alors qu'il était vice-président Infrastructures de la firme BPR à Québec, a :

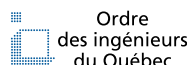
- fait défaut de s'acquitter de ses obligations professionnelles en se prêtant à des procédés malhonnêtes et douteux en procédant à l'élaboration et à la mise en place d'un système de partage de contrats lui permettant de contourner le processus d'appels d'offres de la Ville de Québec, contrevenant ainsi à l'article 3.02.08 du Code de déontologie des ingénieurs;
- omis, à plusieurs reprises, de sauvegarder son indépendance professionnelle et d'éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts notamment en participant à un système de partage de contrats lui permettant de contourner le processus d'appels d'offres de la Ville de Québec, contrevenant ainsi à l'article 3.05.03 du Code de déontologie des ingénieurs;
- manqué d'intégrité et a porté ombrage à la profession en participant, à plusieurs reprises, à un système de partage de contrats lui permettant de contourner le processus d'appels d'offres de la Ville de Québec, contrevenant ainsi à l'article 3.02.01 du Code de déontologie des ingénieurs;»

Le Conseil de discipline a imposé à M. Marcel Faucher, au regard de ces infractions, trois (3) périodes de radiation de dix-huit (18) mois à purger de façon concurrente. Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Faucher est radié du tableau de l'Ordre pour une période de dix-huit (18) mois à compter du 14 décembre 2015, et ce, jusqu'au 14 juin 2017 inclusivement.

Montréal, ce 14 décembre 2015

Josée Le Tarte

Secrétaire du Conseil de discipline



AVIS DE RADIATION

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 11 novembre 2015, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. Jostran Lamontagne, dont le domicile professionnel est situé à Québec, province de Québec, des infractions suivantes :

«À Québec, entre les années 2007 et 2010, dans le cadre de l'exercice de sa profession, l'ingénieur Jostran Lamontagne, alors qu'il était directeur du développement d'affaires, puis vice-président Opérations de la firme BPR à Québec, a :

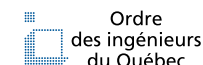
- fait défaut de s'acquitter de ses obligations professionnelles en se prêtant à des procédés malhonnêtes et douteux en procédant à l'élaboration et à la mise en place d'un système de partage de contrats lui permettant de contourner le processus d'appels d'offres de la Ville de Québec, contrevenant ainsi à l'article 3.02.08 du Code de déontologie des ingénieurs;
- omis, à plusieurs reprises, de sauvegarder son indépendance professionnelle et d'éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts notamment en participant à un système de partage de contrats lui permettant de contourner le processus d'appels d'offres de la Ville de Québec, contrevenant ainsi à l'article 3.05.03 du Code de déontologie des ingénieurs;
- manqué d'intégrité et a porté ombrage à la profession en participant, à plusieurs reprises, à un système de partage de contrats lui permettant de contourner le processus d'appels d'offres de la Ville de Québec, contrevenant ainsi à l'article 3.02.01 du Code de déontologie des ingénieurs.»

Le Conseil de discipline a imposé à M. Jostran Lamontagne, au regard de ces infractions, trois (3) périodes de radiation de dix-huit (18) mois à purger de façon concurrente. Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M. Lamontagne est radié du tableau de l'Ordre pour une période de dix-huit (18) mois à compter du 14 décembre 2015, et ce, jusqu'au 14 juin 2017 inclusivement.

Montréal, ce 14 décembre 2015

Josée Le Tarte

Secrétaire du Conseil de discipline



AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 24 septembre 2015, l'ingénieur Martin Boucher, dont le domicile professionnel est situé à Laval, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Génie municipal (drainage urbain)

« D'ENTÉRINER ET DE DONNER ACTE à la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Martin Boucher dans le domaine ou lié aux domaines du génie municipal (drainage urbain). »

Et

Protection incendie

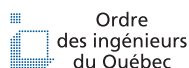
« D'ENTÉRINER ET DE DONNER ACTE à la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Martin Boucher dans le domaine ou lié aux domaines de la protection incendie, à l'exception des devis de performance. »

Ces limitations du droit d'exercice de l'ingénieur Martin Boucher est en vigueur depuis le 24 septembre 2015.

Montréal, ce 3 décembre 2015

M^e Louise Jolicoeur, avocate, MBA, ASC

Médiatrice accréditée
Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques



AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 24 septembre 2015, M. Jean-Denis Major, ing., dont le domicile professionnel est situé à Saint-Hyacinthe, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

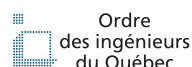
« D'ENTÉRINER ET DE DONNER ACTE à la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Jean-Denis Major dans le domaine ou lié aux domaines des charpentes et fondations. Toutefois, il pourra faire des mesurages, tracés ou surveiller des travaux dans ce domaine. Il pourra aussi concevoir des réservoirs circulaires simples en béton qui n'ont pas à supporter de toit ou d'autres charpentes. »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Jean-Denis Major est en vigueur depuis le 24 septembre 2015.

Montréal, ce 3 décembre 2015

M^e Louise Jolicoeur, avocate, MBA, ASC

Médiatrice accréditée
Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques



AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 24 septembre 2015, M. Roger Duhaime, ing., dont le domicile professionnel est situé à Longueuil, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Protection incendie

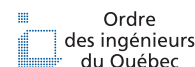
« D'ENTÉRINER ET DE DONNER ACTE à la limitation volontaire d'exercice de l'ingénieur Roger Duhaime dans le domaine de la protection incendie, à l'exception des devis de performance. »

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur Roger Duhaime est en vigueur depuis le 24 septembre 2015.

Montréal, ce 3 décembre 2015

M^e Louise Jolicoeur, avocate, MBA, ASC

Médiatrice accréditée
Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques



AVIS DE RADIATION

Avis est donné par la présente que, le 17 décembre 2015, en vertu du second paragraphe de l'article 85.3 du Code des professions (RLRQ, c. C-26), le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a radié du tableau de l'Ordre le membre dont le nom apparaît ci-dessous, pour avoir fait défaut d'adhérer au régime collectif d'assurance complémentaire dans les délais fixés conformément au Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec :

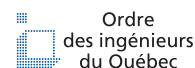
Nom	Prénom	Domicile professionnel
Guimond	Louis	Sainte-Adèle, QC

Le présent avis est donné en conformité à l'article 182.9 du Code des professions.

Montréal, ce 18 décembre 2015

M^e Louise Jolicoeur, avocate, MBA, ASC

Médiatrice accréditée
Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques



Informez-nous !

VOUS DÉMÉNAGEZ OU VOUS CHANGEZ D'EMPLOI ?

Selon l'article 60 du Code des professions, tout membre de l'Ordre doit aviser le Secrétaire de tout changement relatif à son statut (incluant notamment chômage ou retour aux études), à son domicile et aux lieux où il exerce sa profession, dans les 30 jours de ce changement.

Décision judiciaire

Tout professionnel doit, en vertu de l'article 59.3 du Code des professions, informer le Secrétaire de l'Ordre dont il est membre qu'il fait ou a fait l'objet d'une décision judiciaire ou disciplinaire visée à l'article 55.1 et 55.2, dans les 10 jours à compter de celui où il en est lui-même informé.

Recours judiciaire en matière d'ARP

Tout professionnel doit, en vertu de l'article 62.2 du Code des professions, informer l'Ordre au plus tard 30 jours de la signification de tout recours judiciaire (poursuite ou requête introductive d'instance) formulé contre lui ou déclaré par lui auprès de son assureur en matière d'assurance responsabilité professionnelle (ARP).

UN NOUVEAU LIEU DE TRAVAIL ?



Rendez-vous service : AVISEZ-NOUS!

Un changement d'emploi, de fonction ou un déménagement implique toujours de multiples détails à régler. Si vous avez changé de lieu de travail professionnel ou si vous prévoyez le faire bientôt, voici pourquoi et comment vous devez le signaler à l'Ordre.

Sachez tout d'abord que tous les ingénieurs doivent tenir à jour les coordonnées du lieu où ils exercent leur profession, comme le stipule l'article 60 du Code des professions :

« Tout professionnel doit élire domicile en faisant connaître au secrétaire de l'ordre dont il est membre le lieu où il exerce principalement sa profession, dans les 30 jours où il commence à exercer celle-ci ou, s'il ne l'exerce pas, le lieu de sa résidence ou de son travail principal ; le domicile ainsi élu constitue le domicile professionnel. Il doit aussi lui faire connaître tous les autres lieux où il exerce sa profession.

Il doit également aviser le secrétaire de tout changement à ce sujet, dans les 30 jours du changement. »

Il est primordial de déclarer tous les lieux où vous exercez votre profession et votre domicile professionnel, pour des raisons qui touchent à la protection du public, et aussi pour que l'Ordre soit en mesure de vous joindre. Que vous changiez de lieu d'exercice ou que vous commenciez un nouvel emploi, vous avez donc un mois (30 jours) à partir de la date du changement pour le signaler à l'Ordre des ingénieurs.

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Lorsque vous remplissez la déclaration du lieu d'exercice, vous devez aussi indiquer le secteur d'activité dans lequel vous travaillez, que ce soit en pratique privée ou non. Si vous travaillez en pratique privée, même en impartition, il est obligatoire pour vous de le déclarer.

VOUS CHERCHEZ DES FORMATIONS RÉPONDANT À CES CRITÈRES ?



DE HAUT NIVEAU



**FORMATEURS CHEVRONNÉS
DE TERRAIN**



**DE 1/2 À 4 JOURS
OU LES SOIRS**



PARFAIT, NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT :
DES FORMATIONS TECHNIQUES EN GÉNIE DE HAUT NIVEAU

Formations admissibles* à l'OIQ.

PERFECTIONNEMENTPOLY.CA



* Le contenu d'une formation doit être en lien
avec les activités professionnelles du membre



**CARREFOUR
PERFECTIONNEMENT**
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

TRACEZ VOTRE AVENIR

Par ailleurs, une déclaration de secteur d'activité inexacte relative à un lieu de travail peut créer de la confusion au sujet de votre assurance et vous causer des ennuis si vous aviez à faire une réclamation.

TROIS ÉTAPES SIMPLES POUR CHANGER VOS COORDONNÉES

Vous verrez que c'est très simple de changer vos coordonnées. Sur le site de l'Ordre (www.oiq.qc.ca) :

- 1 vous cliquez sur le bouton « Mon portail », où vous entrez votre numéro de dossier et votre mot de passe ;
- 2 vous sélectionnez l'onglet « Profil », puis vous entrez dans la section « Information sur vos employeurs » ;
- 3 vous inscrivez vos nouvelles coordonnées ainsi que votre secteur d'activité.

Et le tour est joué !

**RESTONS EN CONTACT
POUR UNE MEILLEURE
COMMUNICATION !**



Mettez à jour vos coordonnées sur votre **PROFIL** ►

INGÉNIEURS EXERÇANT EN PRATIQUE PRIVÉE ET AYANT PLUS D'UN LIEU DE TRAVAIL

Nous avons indiqué plus haut que si vous faites de la pratique privée, vous devez le déclarer (au secteur d'activité); vous devez aussi, notamment, détenir une assurance responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Est en pratique privée le membre qui rend des services professionnels à son compte, ou pour le compte d'un autre membre ou d'une société, à des clients qui ne sont pas son employeur.

Même si la pratique privée n'occupe qu'une modeste partie de votre travail, il est important de déclarer tout de même que vous exercez en pratique privée, ne serait-ce que pour quelques mandats par année.

Il est important de le noter : les ingénieurs exerçant en pratique privée doivent déclarer tous les lieux où ils exercent leur profession, c'est-à-dire leurs bureaux ou « places d'affaires ». Cela signifie que, par exemple, l'ingénieur qui est prêté à long terme par son employeur et qui s'établit chez un client pour un mandat particulier doit inscrire à son dossier non seulement l'adresse de son employeur, mais aussi celle du bureau qu'il occupe pour ce mandat, le cas échéant.

Il en va de même pour l'ingénieur au service d'une compagnie d'impartition. Celui-ci déclare alors qu'il exerce en pratique privée pour son employeur et en impartition chez le client, et il fournit les deux adresses.

INGÉNIEURS QUI PRATIQUENT À LEUR COMPTE POUR 10 000 \$ OU MOINS

Le fait de pratiquer le génie en pratique privée occasionnelle doit aussi être communiqué à l'Ordre.

Si vous fournissez des services professionnels seul et à votre compte (sous votre nom propre ou dans une entreprise individuelle) et que vous percevez des honoraires de 10 000 \$ ou moins dans une année (du 31 mars d'une année au 31 mars de l'année suivante), prenez soin d'indiquer que vous faites de la pratique privée occasionnelle. Vous serez alors couvert par un régime d'assurance collective de base. Et n'oubliez pas d'inscrire les coordonnées de votre lieu de travail, même s'il se trouve à votre résidence.

Derrière chaque histoire à succès se cache un robuste partenariat.

Faites confiance à Mitsubishi Electric, votre partenaire canadien en CVCA, pour des solutions DRV intelligentes et un soutien compétent.

**MAINTENANT
DISPONIBLES
EN 575V**

CITY MULTI SYSTÈMES DRV MULTI-SPLIT

- Premier système de récupération de chaleur DRV à 2 tuyaux
- Solutions modulaires de récupération d'énergie air/air, eau/air & air/eau
- Alimentation électrique : 208/230V, 460V et 575V

Chaque projet complété contribue à bâtir votre réputation et le fait d'avoir le bon partenaire CVCA vous assurera le succès. Grâce aux produits mis au point exclusivement pour le marché canadien et un soutien dédié à l'échelle nationale, vous pouvez compter sur Mitsubishi Electric pour tous vos projets, de la conception à la réalisation.

DesignCityMulti.ca



R-410A
RÉFRIGÉRANT
ÉCOLOGIQUE

Distributeur exclusif
ENERTRAK inc.
1-800-896-0797

 **MITSUBISHI
ELECTRIC**
Changes for the Better



SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Voici le profil de compétences !

Conscient que l'ingénieur chargé de la surveillance de travaux assume un rôle de première importance, l'Ordre des ingénieurs du Québec travaille depuis plusieurs mois à produire des outils qui le soutiendront dans ses tâches. Après la publication, à l'automne, du *Guide de surveillance des travaux*, il diffuse un tout nouveau profil de compétences sur le site *Guide de pratique professionnelle*. À lire absolument !

UN OUTIL POLYVALENT

Le profil de compétences relatif au domaine de la surveillance des travaux s'ajoute à neuf autres profils de compétences qui visent tous le même objectif : soutenir le développement des compétences des ingénieurs dans les domaines où la pratique professionnelle fait l'objet de certaines lacunes.

Comme pour les autres profils, l'Ordre a demandé à des experts reconnus dans leur domaine (voir l'encadré) de dresser la liste des compétences qu'un ingénieur devrait détenir pour faire de la surveillance de travaux. Ainsi, l'ingénieur qui veut acquérir de l'expérience en surveillance de travaux trouvera dans ce nouveau volet des profils de compétences tous les renseignements nécessaires pour le guider dans l'acquisition de compétences. L'ingénieur expérimenté, lui, peut se baser sur le nouveau profil pour s'autoévaluer.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Un employeur peut aussi utiliser le profil de compétences pour orienter le développement professionnel de ses ingénieurs. Certains le verront même comme une référence très utile pour juger les compétences d'un candidat lors d'un entretien d'embauche ou pour expliquer à leurs clients l'importance des diverses étapes de la surveillance des travaux.



Exercez votre profession en toute quiétude, nous nous occupons de votre assurance responsabilité professionnelle !

Votre programme d'assurance responsabilité professionnelle décliné en 2 volets :

- Régime collectif de base pour tous les membres
- Régime complémentaire pour tous les membres en pratique privée

Faites appel à l'équipe dédiée de Lussier Dale Parizeau !

UN OUTIL DÉTAILLÉ

Le profil de compétences se présente comme un recensement éclairant. Dans la première section, nommée « Inventaire des compétences requises », il fournit la liste des compétences que l'ingénieur responsable de la surveillance de travaux doit posséder. Cette liste est composée de deux grandes parties :

- **les compétences techniques**, soit les tâches que l'ingénieur en surveillance des travaux doit être capable d'accomplir conformément aux exigences de sa profession ;
- **les compétences générales**, soit les habiletés et les qualités – morales, relationnelles, etc. – que cet ingénieur doit posséder pour s'acquitter de ses responsabilités et de ses tâches.

LE PROFIL DE COMPÉTENCES

RECENSE ET DÉCRIT LES

COMPÉTENCES REQUISES EN SURVEILLANCE DES TRAVAUX.

Dans la seconde section, « Descriptions détaillées de compétences requises », le profil de compétences va plus loin en détaillant les éléments de cette liste qui sont jugés critiques et que l'ingénieur surveillant de travaux doit minimalement posséder.

Par exemple, la compétence « Établir le mandat de surveillance » (champ A) est subdivisée en **sept éléments** dans la première section :

1. Identifier les besoins et les attentes du client ;
2. Énumérer les services de surveillance et les livrables correspondant aux besoins ;
3. Offrir des services additionnels ;
4. Énumérer les informations et les services que le client doit fournir ;
5. Préciser un échéancier ;
6. Convenir des honoraires et des modalités de paiement ;
7. Formaliser le mandat dans une lettre ou un contrat.

Le septième élément, « Formaliser le mandat dans une lettre ou un contrat », est à son tour développé dans la seconde section pour préciser ce que l'ingénieur doit être capable de faire en cette matière.

Le nouvel outil regorge de renseignements susceptibles de

mettre le lecteur sur la bonne voie. Par exemple, on indique que pour « Établir les besoins en surveillance » (champ B), l'ingénieur doit s'approprier la portée technique et le contexte du projet, prendre en compte les éléments critiques du projet et préparer un plan de surveillance des travaux. Ou encore, lorsqu'il s'agit d'assurer la surveillance des travaux, il lui faut, entre autres, avoir la compétence nécessaire pour traiter les écarts et les changements techniques... Le profil de compétences fait le tour de la question !

UN OUTIL FACILE À TROUVER

La surveillance des travaux vous concerne ? Rendez-vous sur le site gpp.oiq.qc.ca. Cliquez sur « Développement professionnel », puis sur « Profils de compétences » : vous y trouverez le profil de compétences se rapportant à ce domaine. Cet outil se veut le plus exact possible, mais il est aussi appelé à évoluer.

À SURVEILLER : UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour compléter la panoplie d'outils concernant la surveillance des travaux, l'Ordre offre une nouvelle formation professionnelle, dès le début de 2016. Pour en savoir plus, voir p. 29-31.

Comité rédacteur – profil de compétences en surveillance des travaux

L'Ordre des ingénieurs remercie les membres du comité rédacteur de ce nouveau profil de compétences :

Serge A. Boileau, ing.

Président

Commission des services électriques de Montréal

Léonard Castagner, ing., MBA

Ingénieur de projet

Régie intermunicipale des eaux Massawippi

Alain Gonthier, ing., M. Sc.

Associé – Transport – Ponts

Cima+

Sylvain Boily, ing., MBA, PMP

Directeur de discipline – Opérations – Contrôle de projet
BBA inc.

Patrick Gagnon, ing.

EXP

Michel Blondin, ing.

Conseiller sénior à la surveillance de l'exercice
Ordre des ingénieurs du Québec



Ordre
des ingénieurs
du Québec



LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Du 3 février au 31 mars 2016
12 séances dans 8 villes différentes

Faites vite, les places sont limitées
surveillancedestravaux.oiq.qc.ca

Éric Préseault, ing.
Membre depuis 2010



Une formation de qualité
développée pour les ingénieurs



Brossard, Gatineau, Laval, Montréal, Québec,
Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières



395 \$ - 7 h
incluant le dîner



EXPLOREZ NOS DOMAINES DE GÉNIE !

Programmes des cycles supérieurs - Séances d'information 2016

GESTION DE PROJETS D'INGÉNIERIE (WEBINAIRE)

jeudi 4 février 2016 de 17 h à 19 h

INGÉNIERIE FINANCIÈRE (SÉANCE EXCEPTIONNELLE À L'ÉTS)

mardi 9 février 2016 de 17 h à 19 h

GÉNIE ÉLECTRIQUE (WEBINAIRE)

mercredi 17 février 2016 de 17 h à 19 h

GESTION DES INFRASTRUCTURES URBAINES

(WEBINAIRE)

mercredi 17 février 2016 de 12 h à 14 h

GÉNIE MÉCANIQUE (WEBINAIRE)

jeudi 18 février 2016 de 12 h à 14 h

COMMENT S'INSCRIRE?

<http://www.etsmtl.ca/seance>

L'ÉTS est une constituante du réseau de l'Université du Québec

ÉTS

Le génie pour l'industrie

École de
technologie
supérieure

Les sanctions disciplinaires sont-elles assez sévères ?

Dans la foulée des plaintes déposées par le Bureau du syndic, certains membres se questionnent sur les sanctions imposées par le Conseil de discipline aux ingénieurs reconnus coupables. Il est parfois difficile de discerner la sanction juste et appropriée de la peine exemplaire. Certains estiment les peines trop clémentes compte tenu notamment des actes reprochés lors des témoignages entendus devant la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (commission Charbonneau).

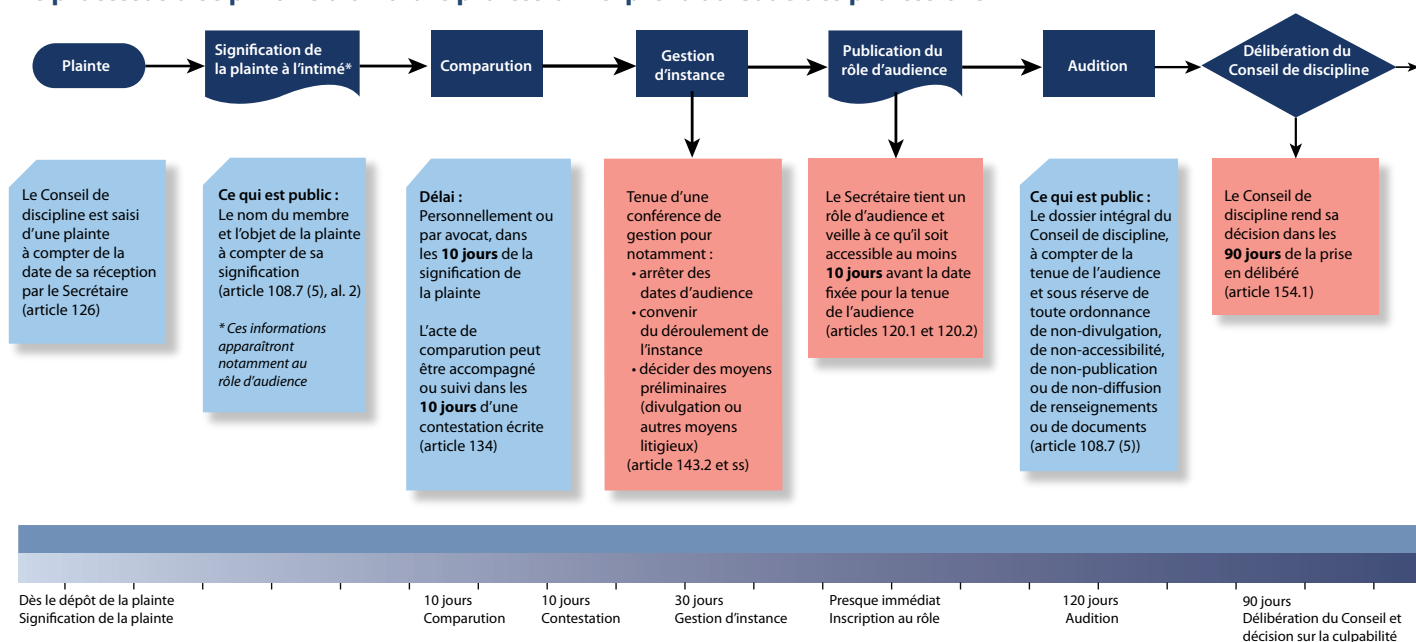
L'Ordre souhaite que des sanctions dissuasives et exemplaires soient imposées aux professionnels ayant enfreint leur code de déontologie ou le Code des professions. Rappelons que c'est le Conseil de discipline, un organisme indépendant de l'Ordre, qui a la responsabilité de déterminer les sanctions. Celles-ci relèvent du droit disciplinaire, différent du droit civil ou du droit criminel à plusieurs égards. Sans entrer dans les détails, rappelons qu'en droit disciplinaire, les sanctions

doivent avoir un caractère dissuasif et exemplaire afin que des gestes similaires ne se reproduisent pas à l'avenir. Elles doivent viser à dissuader le professionnel et ses pairs de commettre une infraction ou de récidiver, selon le cas. De plus, le Conseil de discipline ne possède pas le pouvoir d'ordonner à l'ingénieur reconnu coupable de dédommager le demandeur ou toute autre personne. Il ne peut se substituer aux tribunaux chargés d'administrer les droits civils et criminels.

Les sanctions imposées doivent être proportionnelles à la gravité des gestes posés et aux circonstances propres à chaque dossier, et notamment aux conséquences néfastes que ces gestes ont eues sur le niveau de confiance accordé par la société à la profession d'ingénieur. Même si un professionnel fait déjà l'objet de poursuites pénales ou civiles, le syndic de l'Ordre doit mener sa propre enquête disciplinaire pour déterminer si des plaintes seront ou non déposées devant le Conseil de discipline.

Le Conseil de discipline rend des décisions en fonction des faits reprochés et de la jurisprudence applicable. La jurisprudence

Le processus disciplinaire d'un ordre professionnel prévu au Code des professions



désigne l'ensemble des décisions de justice relatives à une question juridique donnée. Comme dans tous les domaines du droit, les décisions antérieures prises par les décideurs des tribunaux administratifs ou judiciaires ont un poids relatif et sont considérées pour l'évaluation de la preuve dans un dossier donné. Par ses demandes de sanctions plus sévères, le Bureau du syndic contribue à faire évoluer la jurisprudence du droit professionnel.

QUEL TYPE DE SANCTIONS LE CONSEIL DE DISCIPLINE PEUT-IL IMPOSER ?

C'est le Code des professions qui encadre les sanctions disciplinaires. La sanction imposée varie en fonction de la gravité de l'infraction et de tous les facteurs aggravants et atténuants propres à chaque cas. Cela peut représenter :

- une réprimande, laquelle est publiée sur le site Web de l'Ordre et reste au dossier de l'ingénieur pendant toute sa carrière ;
- une amende (minimum : 1 000 \$; maximum : 12 500 \$ pour chaque infraction) ;
- une radiation temporaire ou permanente du tableau des membres ;
- une limitation ou une suspension du droit d'exercice ;
- une révocation du permis ;
- une condamnation aux dépens.

Ces sanctions peuvent aller jusqu'à la radiation permanente du tableau des membres. Le Conseil de discipline peut

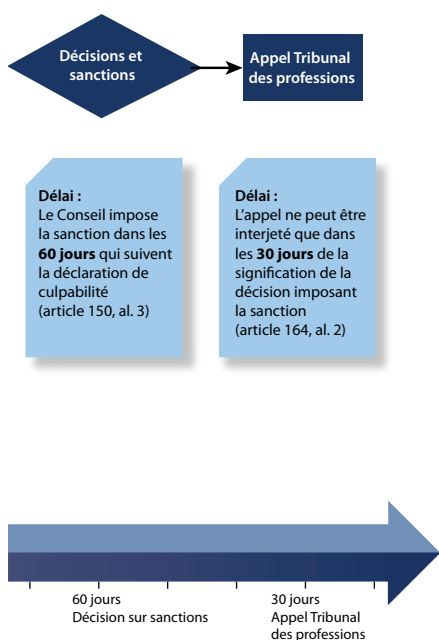
imposer l'une ou plusieurs de ces sanctions pour chacun des chefs d'infraction. Si une plainte comporte plusieurs chefs d'accusation, le Conseil de discipline doit considérer le résultat global. En fin de compte, ce résultat ne doit pas être accablant, même si les sanctions imposées pour chacun des chefs peuvent par ailleurs apparaître justes, appropriées et proportionnées dans les circonstances.

Toutes les décisions du Conseil de discipline – sauf exception – sont publiques et peuvent être consultées. Voir <http://bit.ly/1MPip7l>.

Outre les sanctions imposées par le Conseil de discipline, il faut également garder en tête l'impact plus général d'une sanction sur la vie professionnelle et financière, voire sur la vie personnelle du membre sanctionné. Ces multiples conséquences sont souvent tout aussi lourdes que la sanction elle-même (voir le tableau ci-dessous).

Gare aux conséquences potentielles

Professionnelles (Ordre)	Professionnelles (emploi)	Professionnelles (pratique privée)	Personnelles	Financières
Dossier disciplinaire permanent (à vie) : pas de pardon possible	Congédiement ou mise à pied	Perte de contrats et non-renouvellement d'autres contrats	Prise de conscience brutale de la gravité des gestes posés et de leurs impacts sur la vie personnelle et professionnelle	Perte de revenus
Perte du droit de parrainer un junior	Mise en disponibilité	Difficulté à recruter de nouveaux clients	Opprobre (très grande honte publique) sur les plans social, familial et dans le milieu de travail	Paiement de frais d'avocats (de défense et d'expertise)
En cas de radiation, impossibilité de participer aux organes statutaires	Exclusion des dossiers importants et stratégiques et des groupes ayant un important pouvoir décisionnel	Hausse possible des primes d'assurance et refus de couverture	Réputation entachée à la suite de la publication des décisions (journaux et médias)	Paiement des frais se rapportant aux sanctions imposées par le Conseil de discipline (amende, dépens) et frais de publication
Perte du titre	Mutation	Non-paiement des honoraires dus	Poursuite civile ou criminelle	Faillite personnelle
Abandon du titre	Rétrogradation	Faillite de l'entreprise	Conséquences néfastes sur l'état de santé, stress important	Possibilité d'exécution forcée du jugement après homologation : - saisie de salaire - saisie en mains tierces - saisie de biens
	Difficulté à se trouver un nouvel emploi		Nom associé à une décision qui fait précédent ou qui est étudiée et citée pendant plusieurs années (jurisprudence)	
	Perte de crédibilité professionnelle		Possibilité que l'affaire soit reprise par les médias	
	Exclusion des postes de gestion			
	Difficulté à se trouver un nouvel emploi			
	Insécurité d'emploi			
	Mise à la préretraite ou à la retraite plus tôt que prévu			
	Réorientation professionnelle			





LE SUMMUM DE LA QUALITÉ

Les Grands Prix québécois de la qualité récompensent chaque année le *nec plus ultra* en matière de qualité de la gestion et de la performance globale¹. D'année en année, le travail des ingénieurs y fait bonne figure.

Zoom sur deux lauréats des deux dernières éditions.

Par Antoine Palangié

QUALITÉ

GROUPE ID, MENTION 2014 :

« LA RECHERCHE DE LA QUALITÉ, C'EST UN AUTODIAGNOSTIC DANS LEQUEL TOUS DOIVENT ÊTRE PARTIE PRENANTE. »

Quand on conçoit un logiciel comme CONFORMIT pour la gestion de l'information en santé-sécurité en milieu de travail, on n'a pas vraiment le droit à l'erreur, déclare d'entrée de jeu Mario Saucier, ing.

La PME de 40 employés basée à Saguenay et à Longueuil qu'il a fondée il y a une trentaine d'années n'a donc pas attendu l'an dernier pour viser l'amélioration et l'excellence : la mission et les valeurs de l'entreprise sont définies depuis cinq ans, sa planification stratégique remonte à 2007 ; en ressources humaines, elle offre depuis longtemps un programme individuel de développement comportant des objectifs de progrès personnalisés.

« Nous avons décidé de participer aux Grands Prix, car nous voulions encore progresser dans tous les secteurs de l'entreprise, que ce soit sur le plan de la relation avec les clients, sur celui des contrôles et du suivi des performances, ou encore du leadership, explique Mario Saucier. Participer au concours, c'était une façon d'évaluer nos pratiques. »

Fait notable, Groupe ID est membre du Mouvement québécois de la qualité sans pour autant être certifié par un système de normes de gestion de la qualité comme l'ISO 9000; ce n'est requis ni pour adhérer à l'organisme ni pour participer à son concours, lequel récompense plus largement les meilleures pratiques d'affaires.



Mario Saucier, ing.

Pour bien monter son dossier de candidature, Mario Saucier recommande de désigner un porteur du dossier, mais d'engager tous les employés dans une réflexion globale, systémique, sur leur organisation. « La préparation du dossier nous a demandé un gros effort – environ 300 heures de travail », reconnaît-il. Mais aucun doute possible dans son esprit : il s'agit là d'un travail payant, car si la Mention décrochée a rapporté un peu de notoriété à l'externe, elle a en revanche engendré beaucoup de fierté au sein de l'entreprise même. De plus, avantage indéniable, « c'est l'équivalent d'un audit, puisque les juges remettent un rapport détaillé fournissant des pistes d'amélioration dont l'entreprise peut s'inspirer. Et l'inscription ne coûte rien ! »

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL (STL), GRANDE MENTION 2015 :

« UNE NOUVELLE BALISE DANS NOTRE PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE. »

Déposer sa candidature aux Grands Prix québécois de la qualité ne se fait pas du jour au lendemain. Dès 2013, la STL a fait réaliser un audit organisationnel QUALImètre par le Mouvement québécois de la qualité. Sylvain Boucher, ing., directeur à la division Entretien et ingénierie, et Sébastien Fauteux, ingénieur à la division Entretien et infrastructures, ont contribué au plan d'amélioration continue visant à répondre aux points faibles mis en évidence par le rapport. « Notre modèle a inspiré des actions au sein de tous les secteurs de la STL et a permis des avancées très importantes dans les nôtres », expliquent-ils.

Les deux ingénieurs ont été au cœur de la démarche visant à mettre en évidence un rôle clé dans la gestion des opérations, celui des contremaîtres à l'entretien des autobus. Ils ont ensuite revu en profondeur leur description de tâches. Objectif : dégager ces gestionnaires de certaines tâches administratives pour qu'ils



Sébastien Fauteux, ing., Infrastructures et Entretien (à gauche) et Sylvain Boucher, ing., directeur, Entretien et ingénierie (à droite)

puissent passer plus de temps à l'atelier avec les mécaniciens et les autres employés d'entretien. Des tournées de supervision active, très structurées, sont effectuées pour évaluer notamment si le personnel dispose des ressources nécessaires à proximité.

ATELIERS KAIZEN

Autre aspect retenu pour la Grande Mention, la mise en place d'ateliers Kaizen selon l'approche 5S sur l'aménagement des aires de travail. Cette méthode japonaise permet aux employés de participer à la définition d'améliorations pour leur environnement professionnel. Exemple de problème repéré en appliquant cette méthode, la perte de temps liée à la dispersion des outils ; la solution implantée : peindre le matériel de chaque secteur de l'atelier de mécanique d'une couleur qui lui est propre. Cette astuce simple s'est révélée efficace, puisque les indicateurs d'entretien des autobus de la STL affichent une qualité, une productivité et des coûts parmi les meilleurs au Québec.

INDICATEURS DE LA QUALITÉ

Le système d'indicateurs de la qualité de la STL a lui-même été un facteur majeur pour décrocher la Grande Mention, qui récompense également toute une politique d'innovation : entre autres, la STL est la première société de transport collectif du Canada à avoir reçu un autobus de grandeur standard 100 % électrique, à avoir testé exhaustivement le véhicule, puis évalué ses performances et son autonomie.

« Le rapport détaillé va nous guider pour la suite de notre amélioration continue, signalent Sylvain Boucher et Sébastien Fauteux. Les Grands Prix sont en outre un excellent levier pour mobiliser le personnel autour des démarches de gestion de la qualité. » ◀

1. Voir Grands Prix québécois de la qualité (GPQQ) <https://www.qualite.qc.ca/grands-prix/grands-prix>

Placez vos priorités dans le bon Ordre !



Vous recherchez une carrière stimulante au sein d'une organisation qui contribue à la recherche de l'excellence et à l'évolution de la profession d'ingénieur?

Inspecteur à la surveillance de l'exercice **Direction des affaires professionnelles**

L'Ordre des ingénieurs du Québec est à la recherche d'un inspecteur à la surveillance de l'exercice pour occuper un poste permanent au sein de l'organisation.

Situation hiérarchique et raison d'être

Sous la responsabilité du chef de la surveillance de l'exercice, le titulaire du poste a la responsabilité de vérifier la conformité des dossiers, livres et registres des membres de l'Ordre, à leur lieu de travail, conformément au Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession approuvé annuellement par le Conseil d'administration de l'Ordre. Ces inspections sont réalisées sur demande partout au Québec.

Le titulaire de ce poste agit également à titre de personne-ressource pour les employés et les clients en ce qui a trait à la surveillance de l'exercice.

Responsabilités

1. renseigner les membres de l'entreprise sur plusieurs thèmes ayant trait à la pratique professionnelle, à l'encadrement juridique de la profession et à la déontologie;
2. collecter les renseignements propres aux membres inspectés lors de rencontres individuelles et documenter leurs dossiers;
3. procéder à l'inspection professionnelle et particulière, lorsque nécessaire, des dossiers; collecter les documents, livres et registres du membre et documenter son dossier d'inspection;
4. analyser les résultats de l'inspection, évaluer les éléments de risque ainsi que de non-conformité, rédiger un rapport d'inspection précis en accord avec les pratiques du service et formuler les recommandations appropriées. Le rapport doit permettre de statuer sur le dossier : soit le fermer, soit soumettre le membre à une inspection portant sur la compétence, ou informer le Bureau du syndic lorsque le membre semble avoir commis des infractions aux lois et règlements;
5. suggérer des améliorations et faire la liste des dérogations et des lacunes relevées, s'il y a lieu;
6. établir des constats fondés sur les inspections réalisées, anticiper les besoins d'inspection futurs et contribuer à l'établissement du programme d'inspection;

7. être un ambassadeur de l'Ordre et répondre aux demandes d'information du public et des membres.

Exigences

- être titulaire d'un baccalauréat en ingénierie;
- exercer la profession d'ingénieur depuis au moins 10 ans;
- être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec à titre d'ingénieur;
- être disponible pour se déplacer partout au Québec;
- avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit.

Profils recherchés

- génie civil : charpentes et fondations, géotechnique et municipal
- génie mécanique (bâtiment) : bâtiment et protection incendie, industriel
- génie électrique : bâtiment et industriel
- génie chimique : procédés et environnement
- génie industriel : production et automatisation
- génie informatique

Compétences requises

- faire preuve d'autonomie / avoir de l'initiative;
- avoir l'esprit d'analyse et de synthèse / avoir du jugement;
- être capable d'émettre des recommandations;
- être capable d'établir un climat de confiance et d'exercer une influence positive / démontrer du leadership;
- gérer efficacement son temps et ses priorités;
- agir avec professionnalisme et rigueur;
- avoir des aptitudes pour le travail d'équipe;
- mettre en œuvre des actions orientées vers les résultats;
- avoir de la facilité à prendre des décisions.

Ce poste vous intéresse? Envoyez-nous votre candidature accompagnée d'une lettre exposant les motifs de votre intérêt, à l'adresse électronique suivante : **cv@oiq.qc.ca**

L'Ordre des ingénieurs du Québec souscrit pleinement aux principes de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Seuls les candidats convoqués en entrevue seront contactés. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

GUIDE DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

L'OUTIL INDISPENSABLE POUR ASSURER UN RÉSULTAT DE QUALITÉ!

Un projet a beau être parfait à la conception, il doit aussi être bien réalisé. L'ingénieur surveillant de travaux apporte une garantie, celle que le produit final est conforme aux plans et devis et répond aux désirs du client. L'importance de ce mandat est telle que l'Ordre des ingénieurs du Québec vient de diffuser le *Guide de surveillance des travaux*, qui se trouve sous le chapitre « Travail de l'ingénieur » du *Guide de pratique professionnelle*, une référence à consulter... encore et encore!

gpp.oiq.qc.ca

Chapitre – Travail de l'ingénieur



SUBSTANCE

VOTRE ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

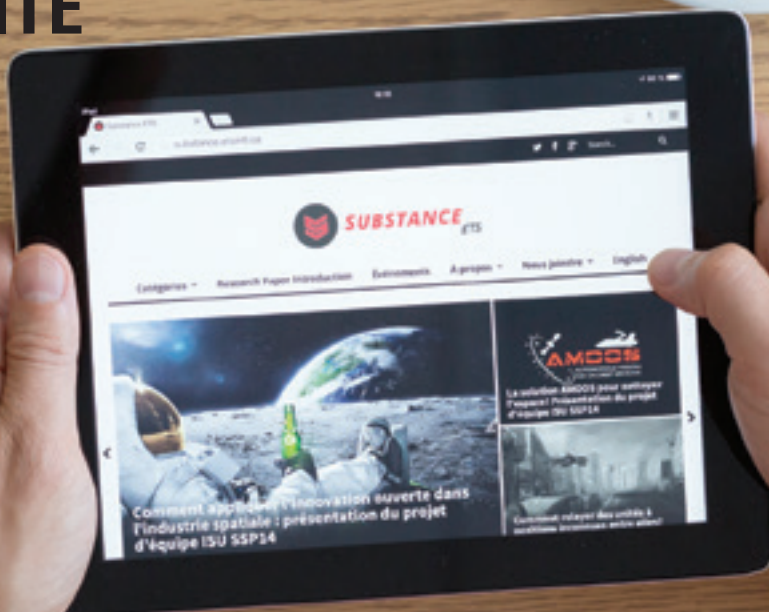
Consultez les articles
sur substance.etsmtl.ca



ÉTS

Le génie pour l'industrie

École
de technologie
supérieure
Université du Québec





Gestion de la qualité 101 pour ingénieur

Olivier de Brouwer, ing., est directeur Assurance de la qualité dans une entreprise liée au secteur de l'aéronautique, siège au conseil d'administration du Mouvement québécois de la qualité et enseigne la gestion et l'amélioration continue de la qualité à l'École de technologie supérieure. Cet expert explique que l'ingénieur se doit d'être au cœur de la démarche qualité.

Par Antoine Palangié



Olivier de Brouwer, ing.

« **G**érer la qualité, c'est mettre en place et faire vivre les processus nécessaires à la satisfaction des clients dans le respect des normes et des règlements applicables », résume Olivier de Brouwer. Ce système de gestion implique notamment que toutes les étapes de l'élaboration d'un produit ou d'un service soient rigoureusement documentées, afin de mettre à jour les exigences et de toujours faire mieux par un cycle d'amélioration continue. Une logique qui n'est pas sans rappeler l'obligation professionnelle qu'ont les ingénieurs de se tenir à jour et de s'améliorer grâce à la formation continue, note-t-il.

OUTIL ADAPTÉ À L'INGÉNIEUR

C'est aussi un outil particulièrement adapté à l'ingénieur, qui prend des mesures, travaille sur des données factuelles et doit se conformer à des méthodes solides et approuvées. « En outre, poursuit Olivier de Brouwer, le succès du système de gestion de la qualité d'une organi-

sation repose largement sur le leadership de ses dirigeants : ils doivent être capables d'accompagner et de motiver les employés sur une route longue et exigeante. Les ingénieurs sont souvent amenés à occuper des positions hiérarchiques élevées, ils peuvent donc doublement jouer un rôle clé dans le développement d'une culture de la qualité. »

SAINTE GESTION DES RISQUES

Par ailleurs, la recherche de la constance dans le travail comme dans les résultats amène à une saine gestion des risques – financiers, humains, environnementaux – pour le bien des clients comme de l'entreprise : un autre parallèle qu'Olivier de Brouwer voit avec la profession d'ingénieur, qui a pour devoir central de protéger le public.

Comme quoi, un ingénieur soucieux de la gestion de la qualité est un ingénieur de qualité. Et réciproquement. ◀



Ordre des ingénieurs du Québec

TROIS BONNES RAISONS DE CHOISIR LES FORMATIONS DE L'ORDRE :



Des formations de qualité
adaptées aux ingénieurs



Des formations à prix
compétitif



Des formations à travers
le Québec

Quand vous participez à ces
formations, l'Ordre s'occupe
de les déclarer à votre dossier
de formation continue
avec les pièces nécessaires.

LES FORMATIONS DE L'ORDRE

3h

LES APRÈS-MIDI DE L'ORDRE

Deux conférences en salle de cinéma

149 \$

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

Les huit meilleurs cours du Colloque 2015

199 \$

6h

LES JOURNÉES DE L'ORDRE

Quatre conférences en salle de cinéma sur
le développement durable

279 \$ incluant le dîner

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Une formule interactive pour maîtriser les outils de
l'ingénieur surveillant

395 \$ incluant le dîner

8h

LES FORMATIONS DE VOTRE COMITÉ RÉGIONAL DE L'ORDRE

Les communautés de pratique : quatre rencontres de
deux heures sur un thème commun

199 \$ incluant 4 petits-déjeuners

13h

LES SORTIES FORMATION DE L'ORDRE

Formule intensive pour les gestionnaires

995 \$ tout inclus (2 nuitées, les repas, le matériel et plus)

14h

LE COLLOQUE ANNUEL DE L'ORDRE

Le rendez-vous annuel du génie québécois

À partir de 895 \$ pour le forfait de 2 jours



LAVAL / LAURENTIDES / LANAUDIÈRE

mercredi 3 février 2016 – Laval

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

jeudi 11 février 2016 – Colosus Laval

3h

LES APRÈS-MIDI
FORMATION DE L'ORDRE

13 h 30 - 14 h 45 : Adopter un leadership authentique :
une attitude gagnante
15 h 15 - 16 h 30 : Se transformer pour réussir

mercredi 9 mars 2016 – Laval

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE
DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Transformez votre ordinateur en gestionnaire hors pair
13 h - 16 h : Documents d'ingénierie : maîtrisez les règles

mercredi 23 mars 2016 – Laval

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

jeudi 31 mars 2016 – Colossus Laval

6h

LES JOURNÉES
FORMATION DE L'ORDRE

9 h - 10 h 15 : Innover et développer des produits
performants grâce à l'écoconception
10 h 30 - 11 h 45 : La qualité de vie au travail, un incontournable
d'une stratégie de développement durable
13 h 30 - 14 h 45 : Les technologies vertes et les énergies
renouvelables, un monde de possibilités
15 h - 16 h 15 : L'innovation durable, un catalyseur
pour l'industrie de l'aéronautique

MONTRÉAL

jeudi 5 février 2016 – Griffintown

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE
DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Comment gérer les employés difficiles ?
13 h - 16 h : Communiquer et influencer : pour un
maximum d'effet

mardi 16 février 2016 – Centre-ville

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

jeudi 10 mars 2016 – Cinéma Starcité

3h

LES APRÈS-MIDI
FORMATION DE L'ORDRE

13 h 30 - 14 h 45 : Adopter un leadership authentique :
une attitude gagnante
15 h 15 - 16 h 30 : Se transformer pour réussir

MONTRÉAL

mardi 22 mars 2016 – Centre-ville

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

18 et 19 avril 2016 – Palais des congrès

14h

LE COLLOQUE ANNUEL DE L'ORDRE

8 h 30 - 17 h et 8 h 30 - 16 h 30

MONTÉRÉGIE / RIVE-SUD

lundi 2 février 2016 – Beloeil

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE
DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Santé et sécurité : gérez pour prévenir
le pire... et obtenir le meilleur
13 h - 16 h : La sécurité de mes données est-elle
vraiment en péril ?

mercredi 17 février 2016 – Brossard

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

jeudi 25 février 2016 – Brossard

6h

LES JOURNÉES
FORMATION DE L'ORDRE

9 h - 10 h 15 : Innover et développer des produits
performants grâce à l'écoconception
10 h 30 - 11 h 45 : La qualité de vie au travail, un incontournable
d'une stratégie de développement durable
13 h 30 - 14 h 45 : Les technologies vertes et les énergies
renouvelables, un monde de possibilités
15 h - 16 h 15 : L'innovation durable, un catalyseur
pour l'industrie de l'aéronautique

jeudi 10 mars 2016 – Brossard

7h

LA FORMATION DE L'ORDRE SUR
LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

mercredi 30 mars 2016 – Beloeil

3h

LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE
DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Maîtrisez votre temps dans un contexte
de gestion de projets
13 h - 16 h : La créativité appliquée à l'innovation

MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

mercredi 27 janvier 2016 – Trois-Rivières

3h LES APRÈS-MIDI FORMATION DE L'ORDRE

13 h 30 - 14 h 45 : Adopter un leadership authentique :
une attitude gagnante
15 h 15 - 16 h 30 : Se transformer pour réussir

*17 et 18 mars 2016 – St-Alexis-des-Monts
(Auberge du Lac-à-l'Eau-Claire)*

13h LES SORTIES FORMATION DE L'ORDRE

Judi, 7 h 30 - 17 h
Le rôle du gestionnaire / Exercez un leadership constructif /
La gestion selon les générations
Vendredi, 8 h - 12 h 30
Conseils pratiques / Mobiliser son équipe /
La rétroaction comme levier de performance

mardi 22 mars 2016 – Bécancour

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Santé et sécurité : gérez pour prévenir
le pire... et obtenir le meilleur
13 h - 16 h : La sécurité de mes données est-elle
vraiment en péril ?

mardi 29 mars 2016 – Trois-Rivières

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

QUÉBEC / CHAUDIÈRES-APPALACHES

jeudi 28 janvier 2016 – Québec

3h LES APRÈS-MIDI FORMATION DE L'ORDRE

13 h 30 - 14 h 45 : Adopter un leadership authentique :
une attitude gagnante
15 h 15 - 16 h 30 : Se transformer pour réussir

mercredi 10 février 2016 – Québec

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

mardi 23 février 2016 – Québec

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : La créativité appliquée à l'innovation
13 h - 16 h : Maîtrisez votre temps dans un contexte
de gestion de projets

mercredi 9 mars 2016 – Québec

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

QUÉBEC / CHAUDIÈRES-APPALACHES

mercredi 23 mars 2016 – Québec

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Santé et sécurité : gérez pour prévenir
le pire... et obtenir le meilleur
13 h - 16 h : La sécurité de mes données est-elle
vraiment en péril ?

SAGUENAY

mercredi 24 février 2016 – Saguenay

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

jeudi 24 mars 2016 – Saguenay

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Santé et sécurité : gérez pour prévenir
le pire... et obtenir le meilleur
13 h - 16 h : La sécurité de mes données est-elle
vraiment en péril ?

CANTONS-DE-L'EST

mardi 9 février 2016 – Sherbrooke

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils

mardi 23 février 2016 – Sherbrooke

3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Communiquer et influencer :
pour un maximum d'effet
13 h - 16 h : Comment gérer les employés difficiles ?

OUTAOUAIS

jeudi 25 février 2016 – Gatineau

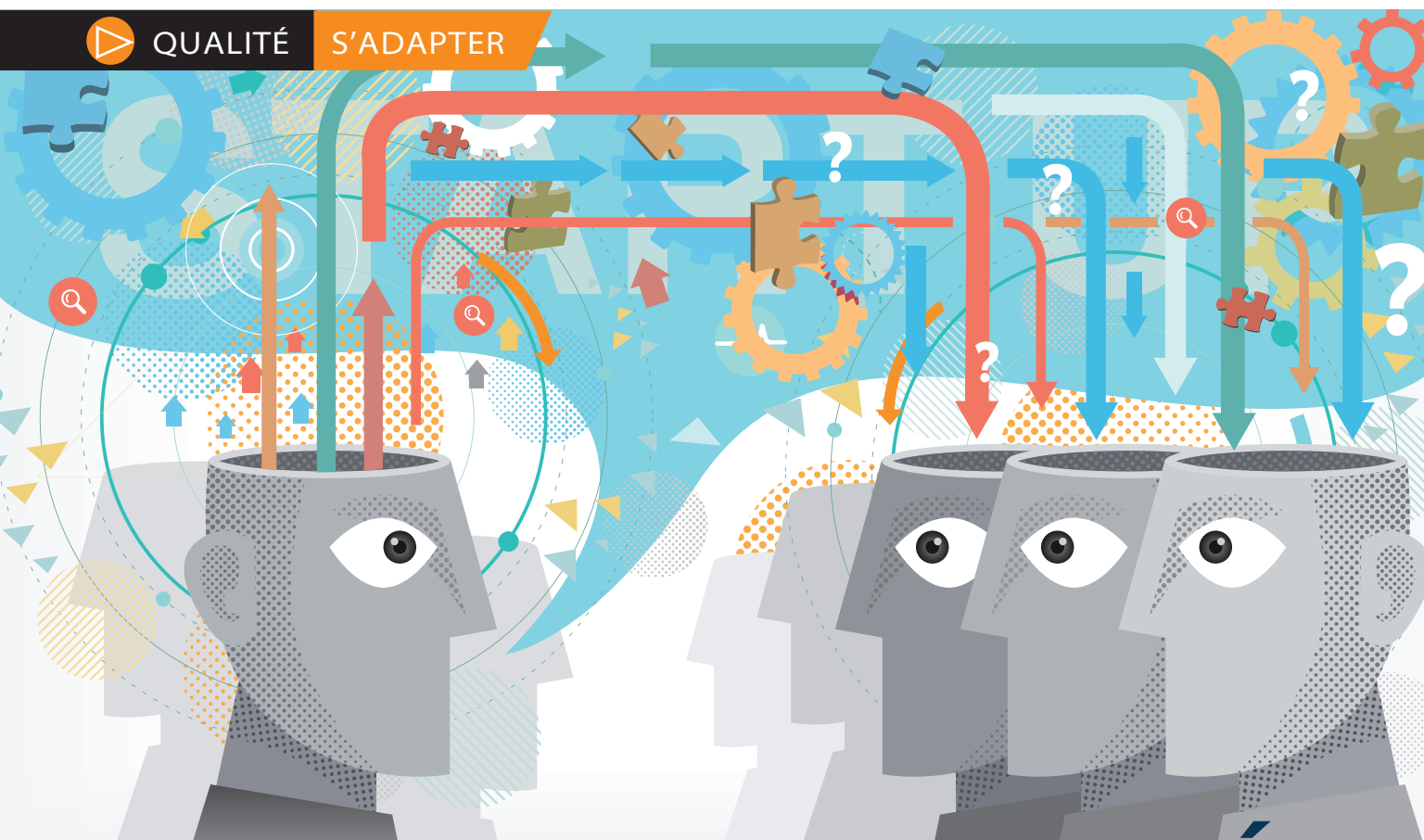
3h LES MEILLEURS COURS DU COLLOQUE DE L'ORDRE EN REPRISE

9 h - 12 h : Communiquer et influencer :
pour un maximum d'effet
13 h - 16 h : Comment gérer les employés difficiles ?

jeudi 31 mars 2016 – Gatineau

7h LA FORMATION DE L'ORDRE SUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

8 h 30 - 16 h 30 : Maîtriser les principaux outils



CONJUGUER LA QUALITÉ AU FUTUR

Pour Claude Y. Laporte, ing., Ph. D., professeur de génie logiciel en assurance qualité à l'École de technologie supérieure et éditeur à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'avenir de l'ingénierie comporte un défi et une bonne nouvelle : la qualité doit se généraliser à des acteurs industriels et gouvernementaux de plus en plus imbriqués, et les outils de normalisation seront de plus en plus à la portée de tous.

Par Antoine Palangié



Claude Y. Laporte, ing.

Quand Claude Y. Laporte a commencé sa carrière en 1973, la gestion de la qualité logicielle en était à ses balbutiements pour les projets commerciaux. Depuis, «les normes internationales ont évolué à la vitesse grand V», dit-il. Avec l'augmentation massive de la taille des entreprises ainsi que celle de la complexité des produits et de la sous-traitance, les dérives de délais, de budget et les défaillances se sont

multipliées. Des processus rigoureux sont devenus indispensables pour augmenter la probabilité d'atteindre les objectifs d'un projet. «On est passé de l'artisanat à l'ingénierie et à la gestion de la qualité», illustre-t-il.

TRANSFERT DES MEILLEURES PRATIQUES

Alors que les grandes organisations ont les moyens de gagner ce pari, l'heure est maintenant

au transfert de leurs meilleures pratiques aux petites structures. Et l'enseignement doit jouer un rôle fondamental dans ce processus, « en "trempant" les ingénieurs au plus tôt de leur formation dans les normes », estime Claude Y. Laporte.

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Il appelle aussi à un changement de mentalité chez les dirigeants, qui considèrent encore souvent, et à tort, la qualité comme une variable d'ajustement pour faire moins cher et plus vite. D'autant qu'il est chaque jour plus nécessaire de prouver qu'on a utilisé systématiquement des processus d'ingénierie à la hauteur des risques d'un projet pour se protéger légalement, fait-il valoir.

ADAPTATION DES NORMES AUX TPE

L'autre volet, c'est d'adapter des normes conçues par et pour les organisations dotées de moyens considérables aux nombreuses TPE (très petites entreprises), ce « plancton de l'industrie » qui influence en premier lieu la qualité des produits élaborés par les grandes organisations, selon Claude Y. Laporte. « Heureusement, la mutation est en cours, ajoute-t-il. Des guides de gestion et d'ingénierie qui expliquent *comment faire* plutôt que *quoi faire* – traduits en plusieurs langues – sont offerts gratuitement sur le site de l'ISO. » ◀



FORMATION

... en mode pratique

Contech
BÂTIMENT

INGÉNIEURS

CONCEPTION - CONSTRUCTION -
GESTION - OPÉRATION DES BÂTIMENTS

Pour enrichir
votre expertise
et votre réseau
de contacts

Chantier
Codes et réglementation
Légal
Management et RH
Opération et entretien
des bâtiments
Planification
Technique

Contactez nos conseillers
pour plus de détails :
1 888 646-1833,
poste 63230

Découvrez notre offre complète à :
www.contech.qc.ca/formations



15^e JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS

QUÉBEC: 4 FÉVRIER 2016
MONTRÉAL: 17 FÉVRIER 2016

RÉSERVEZ VOTRE PLACE!
GENIE.ULAVL.CA

EN COLLABORATION
AVEC

**FLEURY
LEGER**
& ASSOCIÉS LTÉE
Experts en litiges de construction

 Ordre
des ingénieurs
du Québec

 **UNIVERSITÉ
LAVAL**
Faculté des sciences et de génie
Formation continue

Efficacité énergétique

Des compétences en gestion, un atout essentiel



À l'heure où les questions des changements climatiques et du développement durable sont plus que jamais d'actualité, encore peu d'entreprises québécoises ont adopté des mesures d'efficacité énergétique. Pourtant, les technologies existent depuis fort longtemps et elles ont fait leurs preuves. Alors, sur quoi leur implantation achoppe-t-elle? Il semble que maîtriser les aspects techniques de l'efficacité énergétique ne suffise pas pour tirer pleinement profit des technologies disponibles, il faut aussi détenir quelques notions de gestion.

Par Liette D'Amours

Les chercheurs du Pôle e3 : expertise en énergie et en environnement se sont penchés sur le sujet. Ils ont notamment collaboré avec Cascades, Rio Tinto Alcan, Suncor Énergie, Hydro-Québec et la Société des transports de Montréal et en ont tiré des enseignements éclairants en matière de gestion de l'efficacité énergétique. Comme l'explique Sophie Tessier, professeure agrégée à HEC Montréal et codirectrice du Pôle e3, «ces connaissances aident à mieux comprendre ce qui facilite ou freine l'implantation. S'inspirer des meilleures pratiques en efficacité énergétique permet aussi de dénicher de nouvelles idées, de comparer sa situation, de trouver des solutions ou encore de bons arguments pour convaincre et susciter l'adhésion».

DES INITIATIVES INSPIRANTES

À titre d'exemple, une étude de cas réalisée par la chercheuse montre qu'en adoptant un plan d'efficacité énergétique, l'entreprise Cascades a considérablement réduit sa consommation d'énergie : celle-ci est passée de 37 millions de gigajoules en 2005 à 27 millions en 2010, et ce, malgré une augmentation de la production. Pour l'aider à atteindre ces résultats, l'entreprise a créé le Groupe d'intervention en énergie, affecté spécifiquement à cette cause.

Au cours de l'année 2009 seulement, ce groupe, constitué en grande partie d'ingénieurs, a financé et implanté 26 projets relatifs à la performance énergétique grâce à son

fonds d'investissement. Ces initiatives ont permis de diminuer la consommation d'énergie de 283 000 gigajoules, ce qui représente une substantielle économie de 3,05 M\$.

CHERCHER LA CAUSE

«En raison de l'important taux d'échecs rencontrés dans les projets d'efficacité énergétique, nous avons analysé les pratiques de plusieurs entreprises afin de déterminer quels

« Nous avons analysé les pratiques de plusieurs entreprises afin de déterminer quels sont les freins à l'implantation et les conditions à mettre en place pour réussir. »

sont les freins à l'implantation et les conditions à mettre en place pour réussir», explique Sophie Tessier.

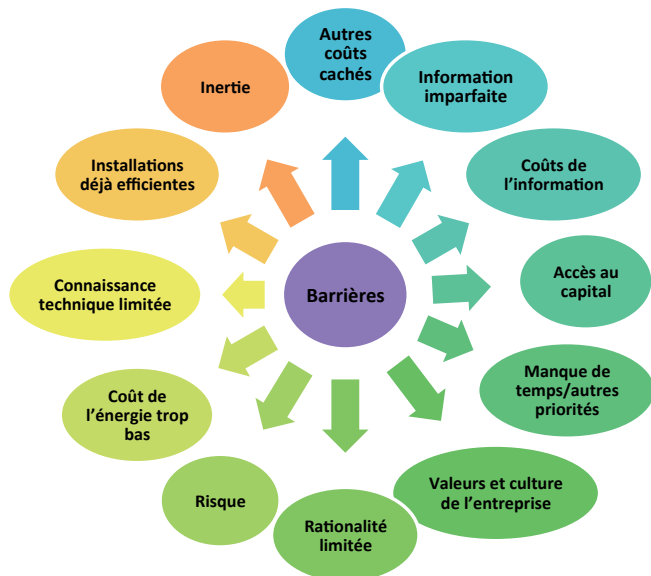
Parmi les principales barrières observées par les chercheurs, notons par ordre d'importance :

- les coûts,
- le manque d'information,
- la non-priorisation,
- la résistance aux changements.

LES COÛTS

Les coûts d'implantation représentent le principal obstacle. La plupart du temps, les entreprises accordent la priorité à des projets qui leur

LES BARRIÈRES À L'EE



semblent plus rentables à plus ou moins court terme, comme l'amélioration de leur production ou la mise aux normes. Par contre, le délai de récupération des investissements en efficacité énergétique dépasse souvent une année. Aussi les entreprises hésitent-elles à allouer des budgets particuliers à de tels programmes.

LE MANQUE D'INFORMATION

Autre frein, une méconnaissance de la question. Certaines entreprises ne savent pas que les technologies existent, les connaissent mal ou même se montrent sceptiques; elles n'ont donc aucune idée des gains à réaliser. Même quand elles détiennent l'information, elles ne pensent pas toujours à l'utiliser à des fins stratégiques. De plus, bon nombre d'entreprises ignorent jusqu'à l'existence des nombreux programmes de subvention mis à leur disposition pour améliorer leur efficacité énergétique (voir encadré).

LA NON-PRIORISATION ET LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT

D'autres entreprises auraient les moyens, mais elles ne disposent pas des ressources humaines nécessaires pour mener à bien ces projets. En outre, plusieurs vont attendre que les technologies déjà implantées flanchent avant d'investir dans de plus efficaces. Tant que le processus fonctionne bien, elles vont résister au changement.

La direction doit d'abord suffisamment croire au potentiel de l'efficacité énergétique pour en faire une priorité et décider d'y investir.

LES GRANDS FACILITATEURS

Appui de la direction

Première condition à remplir : la direction doit d'abord suffisamment croire au potentiel de l'efficacité énergétique pour en faire une priorité et décider d'y investir. Il sera, par ailleurs, plus facile de rallier les troupes si le projet est soutenu par les hautes instances.

Les ressources

Pour mettre toutes les chances de son côté, l'entreprise doit également y consacrer les ressources humaines et financières nécessaires.

LES FACILITATEURS À L'EE



Le fait de nommer un responsable de l'efficacité énergétique possédant l'expertise requise au sein de l'entreprise envoie un message clair, soutient Sophie Tessier. Ce « champion » pourrait confier des mandats à une firme externe ou réunir autour de lui une équipe prête à s'investir, que ce soit à temps plein ou partiel.

FORMATION

L'École des dirigeants HEC Montréal est pour l'instant le seul établissement à offrir une formation spécifiquement axée sur la gestion de l'efficacité énergétique :

Démystifier la gestion de l'efficacité énergétique (premier module d'un Parcours Experts en gestion de l'efficacité énergétique)

<http://bit.ly/1JTa6r4>

Le budget

Consacrer une portion de ses budgets d'investissement à l'efficacité énergétique représente un élément crucial. Ainsi, ces projets

n'entreront plus en concurrence avec d'autres initiatives internes, ce qui accroît les chances de réussite. Et s'il n'y a pas de fonds disponibles, on peut toujours se tourner vers d'autres solutions telles que les mesures d'amélioration continue.

Les objectifs

Enfin, « les résultats vont se concrétiser bien plus rapidement si l'entreprise se fixe des objectifs et des cibles à atteindre, précise Sophie Tessier, par exemple réduire de 5 % ses dépenses énergétiques ». Enfin, un autre incitatif efficace consiste à lier ces cibles à l'évaluation de performance du personnel. ◀

PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Il existe de nombreux programmes destinés aux entreprises pour aider celles-ci à améliorer leur bilan énergétique.

Gaz Métro : une dizaine de programmes de subvention, notamment pour la faisabilité, l'implantation, l'innovation technologique, l'acquisition d'équipement, la rénovation, etc.
<http://www.gazmetro.com/fr/affaires/subventions/efficacite-energetique/>

Hydro-Québec : bâtiments, systèmes industriels, analyse de la consommation, mesurage en continu, gestion de l'énergie électrique, domaine agricole, innovation, etc.
<http://www.hydroquebec.com/affaires/efficacite-energetique/programmes/>

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec : programmes d'aide financière pour des projets de remise au point des systèmes mécaniques, de conversion à la biomasse forestière résiduelle, d'innovation en énergie et réduction des émissions de GES, etc.
<http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/accueil#>

Au **fédéral**, il y a également plusieurs programmes de financement en vigueur. Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.mcan.gc.ca/energie/efficacite>

Les entreprises peuvent aussi se documenter en consultant la norme ISO 50001 – Management de l'énergie, sur le site de l'ISO : <http://bit.ly/1DbyOPP>

CENTRE DE FORMATION DES NOUVELLES-TECHNOLOGIES						AVIS AUX EMPLOYEURS ET EMPLOYÉ(E)S! Perfectionnement de soir de 18h30 à 21h30						INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT! www.cfnt.qc.ca						Suivez-nous sur Facebook	
PROGRAMMES	JOUR	DÉBUT	FIN	HEURES	*COÛT	PROGRAMMES	JOUR	DÉBUT	FIN	HEURES	*COÛT								
AutoCAD 2016 - Niveau 1	Lundi - Mercredi	18/01/2016	24/02/2016	36	72,00\$	Excel 2010 - Niveau 1	Lundi - Mercredi	18/01/2016	10/02/2016	24	48,00\$								
AutoCAD 2016 - Niveau 2	Lundi - Mercredi	29/02/2016	30/03/2016	30	60,00\$	Excel 2010 - Niveau 2	Lundi - Mercredi	15/02/2016	09/03/2016	18	36,00\$								
REVIT Architecture 2016 - Niv.1	Mardi - Jeudi	19/01/2016	25/02/2016	36	72,00\$	Word 2010 - Niveau 1	Mardi	19/01/2016	23/02/2016	18	36,00\$								
REVIT Architecture 2016 - Niv.2	Mardi - Jeudi	01/03/2016	31/03/2016	30	60,00\$	Publisher 2010	Mercredi	09/03/2016	30/03/2016	12	24,00\$								
REVIT STRUCTURE 2016 - Niv.2	Mercredi	27/01/2016	30/03/2016	30	60,00\$	Tenue de livres pour la PME	Mardi - Jeudi - Vendredi	02/02/2016	26/02/2016	30	60,00\$								
REVIT MEP 2016 - Niveau 1	Mardi - Jeudi	19/01/2016	25/02/2016	36	72,00\$	SAGE 50 2014 (S. comptable)	Mardi - Jeudi	01/03/2016	31/03/2016	30	60,00\$								
REVIT MEP 2016 - Niveau 2	Mardi - Jeudi	01/03/2016	31/03/2016	30	60,00\$	Intro. à la gestion de projets	Jeudi	21/01/2016	31/03/2016	30	60,00\$								
Inventor 2016 - Niveau 1	Mardi	26/01/2016	29/03/2016	30	60,00\$	MS Project 2010	Mardi	02/02/2016	01/03/2016	12	24,00\$								
Mise à jour AutoCAD 2016	Mercredi	03/02/2016	23/03/2016	21	42,00\$														

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter à la réception du Centre pendant les heures d'ouverture. Paiements acceptés : comptant, Interac ou carte de crédit (Visa, MasterCard).

*taxes et volumes en sus. Les prix peuvent varier sans préavis.

En collaboration avec

Employ Québec

CSSMI

AUTODESK Centre de formation agréé

Centre de formation des Nouvelles-Technologies 75, rue Duquet, Ste-Thérèse 450.433.5480, poste 5861 • infofnt@cssmi.qc.ca



INGÉNIEURES, DE MÈRE EN FILLE



Ana Ildica Ianicsko et Fatima-Cristina Radics sont toutes deux ingénieures en génie électrique. À 20 ans d'intervalle, la mère et la fille ont étudié à l'École Polytechnique de Montréal, avant d'entrer à Hydro-Québec. Pourtant, leurs parcours sont teintés de différences.

Par Clémence Cireau

«**T**out parent aspire à un avenir meilleur pour son enfant.»
Tel un leitmotiv, cette phrase

a guidé Ana Ildica Ianicsko dans ses choix. D'origine hongroise, Ana et son mari ont vécu en Roumanie jusqu'en 1996. «Malgré ce qu'avait laissé espérer la chute du communisme, la situation économique était sclérosée. Nous ne percevions aucun signe d'avenir prometteur. Aucun espoir financier ou professionnel n'était permis. Nous voulions offrir une nouvelle vie à Fatima, qui avait alors 10 ans.»

SUR LA VOIE DE L'INTÉGRATION

Quand elle arrive à Montréal, Ana Ildica Ianicsko ne parle pas français. Elle s'acharne pour réussir son intégration, suit des cours de français. En quelques mois, elle se débrouille assez bien pour s'inscrire en maîtrise à l'École Polytechnique de Montréal. «Cette période a été intense, raconte-t-elle. J'étais étudiante à temps plein, je m'occupais de ma famille, j'avais un réseau professionnel à construire. J'y ai mis toute mon énergie.»

CARRIÈRES À HYDRO-QUÉBEC

Elle trouve sa place grâce à un stage à Hydro-Québec, en 1998. Vingt ans plus tard, Ana Ianicsko travaille toujours au sein de la société d'État. Elle conçoit des projets d'implantation électrique d'envergure dans les postes de

transformation du réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec, notamment pour la haute tension de 315 et 735 kV.

Fatima-Cristina Radics a suivi la voie de sa mère. Après des études à Polytechnique, elle entre à Hydro-Québec en 2009. Une «géniale» filiation? «C'est vrai qu'on peut voir ça comme ça, dit-elle en riant. Mon père aussi est ingénieur!» Elle ne dément pas l'influence de sa mère. «Bien sûr que c'est un modèle. J'ai vu sa concentration, son énergie. Elle est persévérante : impossible de lui faire lâcher le morceau.» Ana Ildica Ianicsko se rappelle : «Quand j'ai repris les études, Fatima posait beaucoup de questions. Elle m'a vue me démener pour atteindre mon but. Ça a marqué son adolescence.»

En quelques mois, Ana Ildica Ianicsko se débrouille assez bien en français pour s'inscrire en maîtrise à l'École Polytechnique de Montréal.

CONJUGUER LE GÉNIE ET L'ART

Fatima-Cristina Radics a plusieurs cordes à son arc. Le jour, elle homologue des relais de protection et met au point des applications normalisées qui permettent de protéger les équipements du réseau de transport d'électricité. Elle a d'ailleurs publié un premier article technique traitant de la protection des batteries de condensateurs sans fusibles.

Le soir et les fins de semaine, elle écrit, compose et chante des airs de pop rock. Le 20 novembre dernier, elle s'est produite au Théâtre Plaza, à Montréal, en plus de jouer, le 1^{er} décembre, au Belmont aux côtés d'autres artistes. Elle a également lancé en novembre 2013 un album intitulé *The Aftermath*. Bien qu'elle écrive principalement en anglais, elle souhaite sortir bientôt un album court (EP) entièrement en français. «Je suis fière, car tout a été réalisé en production indépendante», confie-t-elle.



Desjardins présente
Entreprises

APEX 2016

REJOIGNEZ LES MEILLEURS AU SOMMET

En collaboration avec **Bell**

CONCEPTION ARTISTIQUE ET MISE EN SCÈNE : SERGE POSTIGO
UNE DÉPENSE ADMISSIBLE DANS LE CADRE DE LA LOI DU 1%

24 FÉVRIER 2016, DE 8 H 30 À 18 H 30 AU CENTRE BELL

RABAIS DE 225\$ POUR LES MEMBRES DE L'OIQ*

Partenaires de formation



Ordre
des ingénieurs
du Québec

Partenaire pédagogique



DESAUTELS
Faculty of Management
École de gestion



Bell présente LEADERSHIP



WAYNE GRETZKY

Gagnant à quatre reprises de la coupe Stanley en tant que capitaine des Oilers d'Edmonton, Wayne Gretzky a également été directeur administratif de l'équipe masculine canadienne de hockey sur glace qui a remporté une médaille d'or aux Jeux olympiques de 2002.



MARSHALL GOLDSMITH

Nommé « World's #1 Leadership Thinker » par le Harvard Business Review, Marshall Goldsmith fait partie d'un groupe très sélect de conseillers de direction ayant collaboré avec plus de 150 PDGs de grandes entreprises.

COMMUNICATION



LISE WATIER

Véritable pionnière du milieu entrepreneurial québécois, Lise Watier a été l'une des premières femmes à s'affirmer en affaires et à connaître un succès international.



JON FAVREAU

Nommé parmi les 100 personnalités les plus influentes dans le monde par Time Magazine, Jon Favreau a commencé à écrire pour Obama en 2005, et a été le chef de rédaction de discours du président jusqu'au début de 2013.



GUYLAINE TREMBLAY

Les cours d'art dramatique font maintenant partie intégrante des meilleurs programmes de M.B.A., et Guylaine Tremblay, une des actrices les plus admirées du Québec, parlera des techniques de jeu dont elle se sert pour créer un lien émotif avec son public.



PIERRE BRUNEAU

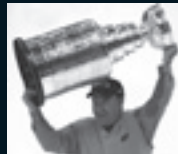
Depuis plus de 30 ans, Pierre Bruneau est le chef d'antenne de TVA.



JEAN-LUC MONGRAIN

Jean-Luc Mongrain est un pilier du paysage médiatique québécois où il œuvre depuis plus de 30 ans. Partout où il a travaillé, il a obtenu d'excellentes cotes d'écoute et un grand succès auprès du public, comme en témoignent ses 17 trophées Artis.

TRAVAIL D'ÉQUIPE



SCOTTY BOWMAN

Scotty Bowman, l'entraîneur qui a remporté le plus de victoires dans toute l'histoire de la LNH, a également remporté quatre coupes Stanley consécutives avec les Canadiens de Montréal dans les années 1970.



JEAN-MARC VALLÉE

Jean-Marc Vallée est le réalisateur du film Dallas Buyers Club, qui a obtenu 6 nominations et remporté 3 Oscars en 2013.



PATRICIA McCORD

Patricia McCord a travaillé pendant 12 ans chez Netflix en tant que chef des ressources humaines. Elle a contribué à la création de la présentation sur la culture d'entreprise de Netflix, et Sheryl Sandberg, directrice de l'exploitation de Facebook, a déclaré à ce sujet que « cela pourrait bien être le plus important document jamais produit à la Silicon Valley ».

NÉGOCIATION



ALAIN L'EMPEREUR

Membre du comité exécutif et de la faculté affiliée du Programme de négociation de la faculté de droit de l'Université Harvard, Alain L'Empereur fait partie du réseau des médiateurs des Nations Unies.



MARC BERGEVIN

Directeur général des Canadiens de Montréal



PAT BRISSON

Pat Brisson est l'un des agents de joueurs de hockey les plus influents. Sa liste de clients comprend Sidney Crosby, Max Pacioretty et Jonathan Toews, entre autres.

BILLETS : APEX2016.COM | evenko.ca
***MOT DE PASSE POUR LE RABAIS : OIQ2016C1**



CHAMBRE DE COMMERCE
DU MONTRÉAL METROPOLITAIN
Ordre of Trade of Montreal Metropolitan Area





LES CONSEILS D'ANNA RADICS IANICKO

Ce doux équilibre dans la vie de sa fille, Ana Ildica Ianicko y a contribué. « Mon conjoint et moi sommes des personnes plutôt terre à terre, tandis que Fatima a un côté artistique très développé. Nous avons été un parachute pour la ramener doucement à la réalité. Peut-être est-ce dû à notre histoire familiale, mais cela nous rassurait qu'elle trouve une situation professionnelle sereine, tout en continuant à rêver et à créer. » Ana Ildica Ianicko pense que le rôle de tout parent est de laisser la liberté aux enfants et de bien éclairer leurs décisions. « Certains choix sont des moments cruciaux dans une vie. Ils forgent notre personnalité et nous différencient des autres. Il ne faut pas les prendre à la légère. » Fatima-Cristina se souvient du conseil de sa mère : « Assure ta carrière scientifique en étudiant, et développe la musique à côté. L'inverse est impossible. » Elle se dit épanouie

dans cette double carrière et heureuse d'avoir choisi cette voie.

À Hydro-Québec, la mère et la fille ne travaillent jamais directement ensemble. « Même si nous collaborons au même projet, nous n'intervenons pas au même stade de développement, explique Ana. Nous sommes toutes deux spécialisées en génie électrique, mais pas dans le même domaine d'application. » Quand on leur demande si les repas de famille ressemblent à des réunions de travail améliorées, cela les fait rire. « Au début de la carrière de Fatima, nous débattions beaucoup de questions techniques à la maison. Mon mari se trouvait au milieu de nous dans le canapé, sans pouvoir placer un mot. Il en a vite assez. Alors, nous avons fait des efforts pour réserver ces discussions aux lunches du 75, boulevard René-Lévesque Ouest! » ◀

PROGRAMME COURT DE 2^E CYCLE EN INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Ce programme est unique au Québec et s'adresse spécifiquement aux ingénieurs. Développé en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, il vise l'amélioration des connaissances en matière de prévision, d'exécution, de contrôle et de gestion des transactions financières, en s'appuyant sur les techniques avancées de l'ingénierie financière. Il offre une formation multidisciplinaire fondée sur les techniques de modélisation et de calcul avancé, la finance moderne et l'analyse technique et quantitative, notamment dans le domaine des prévisions, de la modélisation et de l'analyse du risque.

L'INVESTISSEMENT VU PAR L'INGÉNIEUR POUR L'INGÉNIEUR

LE PROGRAMME COURT DE 2^E CYCLE EN INGÉNIERIE FINANCIÈRE COMPORTE LES CINQ COURS OBLIGATOIRES SUIVANTS (15 CRÉDITS) :

- » THÉORIE FINANCIÈRE, ÉCONOMIQUE ET GESTION DU PORTEFEUILLE
- » MÉTHODES ET SYSTÈMES D'INVESTISSEMENT
- » PRODUITS DÉRIVÉS
- » GESTION DU RISQUE FINANCIER
- » SÉMINAIRE SUR L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Tous les cours sont de niveau maîtrise et peuvent être cumulés pour un éventuel passage à une maîtrise en ingénierie complète de 45 crédits. Ils seront offerts en formule accélérée, en dehors des heures normales de travail, en fin de semaine et en soirée, le vendredi de 13 h 30 à 21 h et le samedi de 9 h à 17 h.

RENSEIGNEMENTS ET ADMISSION

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3

BUREAU DU RECRUTEMENT
ÉTUDIANT ET DE LA PROMOTION
DES PROGRAMMES :

514 396-8800 poste 7331

www.etsmtl.ca/Programmes-Etudes/Cycles-sup/Prog-courts/0579



Ordre
des ingénieurs
du Québec

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 31 MARS 2016

INSCRIPTION ANNUELLE

2016

—
2017



MIEUX SOUTENIR

LES MEMBRES POUR MIEUX

PROTÉGER LE PUBLIC !

ÊTRE MEMBRE DE L'ORDRE, UN GESTE CONCRET POUR LA PROFESSION

Être membre de l'Ordre, c'est non seulement renouveler son droit d'exercer la profession, mais c'est aussi faire en sorte de reconduire son droit et sa fierté de porter le titre d'ingénieur tout en affichant son engagement à respecter les valeurs de la profession : **compétence, sens de l'éthique, responsabilité et engagement social.**

UN PROCESSUS FACILE ET SÉCURITAIRE

Évitez la cohue de dernière minute et procédez à votre renouvellement le plus tôt possible. Assurez-vous de mettre à jour vos renseignements personnels sur le site de l'Ordre, en cliquant sur le bouton « **Mon portail** ». Au moment de vous inscrire, ayez sous la main votre numéro de membre de l'Ordre et votre mot de passe. En tout temps, vous pouvez vous procurer des reçus officiels pour vos déclarations de revenus sur le site de l'Ordre.

ÉVITEZ LES FRAIS DE RETARD

Il est important de vous inscrire et de faire le paiement de votre cotisation au plus tard le 31 mars 2016; vous éviterez ainsi de **payer des frais de réinscription équivalant à 50 %** du montant de votre cotisation annuelle.

CONNECTEZ-VOUS AU
www.oiq.qc.ca
« **MON PORTAIL** »

FACILE, RAPIDE ET SÉCURITAIRE!



RÉSERVISTE, SANS RÉSERVE



Devenir membre de l'Ordre des ingénieurs quand on est immigrant, c'est un très grand pas sur le chemin de l'intégration.

Faire ses armes en génie dans les Forces armées canadiennes, c'est encore un cran au-dessus. Ntam Nda-Ngye a choisi de faire de sa qualité d'ingénieur l'instrument de son patriotisme.

Par Antoine Palangié

S'engager dans un régiment du génie, c'était le moyen de réaliser un rêve d'enfant, mais surtout de redonner à sa communauté d'accueil, raconte Ntam Nda-Ngye, ing. Une valeur fondatrice héritée de son éducation comme de son parcours international : ce natif de la République démocratique du Congo a aussi été hôte de l'Autriche, où il a accompli son cursus d'ingénieur en génie civil, avant d'arriver au Québec en 2001. Promu officier des Forces armées canadiennes en 2010, il avait commencé en 2007 comme simple membre du rang (sapeur) au 41^e Régiment du génie de combat, basé en Alberta, « afin d'être tout de suite sur le terrain », explique-t-il. Il est maintenant de retour dans la Belle Province et rattaché au 34^e Régiment, cantonné à Montréal.



M. Ntam Nda-Ngye, ing., reçoit la médaille du jubilé de diamant de la reine, en 2012, des mains du lieutenant-gouverneur du Québec, M. Pierre Duchesne.

Pour y arriver en seulement trois ans, Ntam Nda-Ngye a effectué sans relâche jusqu'en 2013 un véritable parcours du combattant :

- six ans à suivre des cours pendant ses vacances ou des congés sans solde ;
- une fin de semaine par mois consacrée aux manœuvres de septembre à février ;
- environ trois soirs par semaine réservés à l'administration et à la planification, le tout en plus de son emploi d'ingénieur à temps plein et pour une faible solde.

« Ma femme et mes enfants ont été extrêmement tolérants, mon employeur aussi : j'ai dû m'absenter jusqu'à six semaines d'affilée, se rappelle-t-il avec gratitude. On m'a fait confiance parce que j'étais suffisamment performant dans mon travail. »

RÉSILIENCE

Quand il commence sa formation de soldat, Ntam Nda-Ngye est au début de la trentaine et il se retrouve sous les ordres d'instructeurs

parfois âgés de 10 ans de moins que lui. Le langage de la troupe, un anglais truffé de termes argotiques, est un autre défi pour ce diplômé universitaire de culture francophone. « Je me suis d'abord vraiment senti perdu, déclare-t-il. Mais ce premier choc m'a aidé, car je n'ai pas eu d'autre choix que de passer au travers. » Une véritable école de la volonté, indispensable dans l'exercice de ses fonctions d'officier.

Ntam Nda-Ngye se souvient notamment d'un exercice à la base de Valcartier, en plein cœur de l'hiver 2015 par -30 °C : dans une simulation de territoire ennemi au cours de laquelle l'unité est attaquée à deux reprises, il dirige un peloton ayant pour mission de bâtir une tyrolienne qui doit permettre le passage d'une compagnie entière d'infanterie. « Il faut trouver la force de motiver les autres alors que c'est très dur pour soi-même », résume celui qui, de son propre aveu, « a une peur bleue du froid ».

C'est pour ce dépassement de soi que Ntam Nda-Ngye ne regrette pas une seule seconde les épreuves de son parcours militaire. « L'Homme découvre qu'il peut repousser chaque fois un peu plus ses limites, précise-t-il. Et quand on est bon à l'armée, on est excellent dans le civil, car on apprend dans les forces militaires à performer dans des conditions très difficiles. »

PROTECTION ET ASSISTANCE

En outre, le public ne voit que l'aspect guerrier du métier de soldat, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, poursuit Ntam Nda-Ngye. Surtout dans un régiment du génie et surtout dans les Forces armées canadiennes, qui ont une longue tradition de protection et d'assistance aux populations civiles au pays comme à l'étranger. « Je suis particulièrement fier de porter l'uniforme de mon pays d'adoption et je vais essayer de le porter le plus longtemps possible », conclut-il avec conviction. ◀



Une invitation à participer au développement de l'Ordre

Appel de candidatures pour la formation d'un comité d'arbitrage des comptes

L'Ordre des ingénieurs du Québec est l'organisme qui régit la profession d'ingénieur au Québec. Son rôle consiste à encadrer la pratique du génie afin d'assurer la qualité et, de ce fait, la protection du public.



L'Ordre est à la recherche de quatre membres pour constituer le nouveau comité d'arbitrage des comptes.

Mandat

Procéder à l'arbitrage d'un compte dans le cas où la conciliation n'a pu donner lieu à une entente entre les parties conformément au Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des ingénieurs (Règlement).

Livrables

- Fixer les auditions et procéder à l'instruction du différend conformément au Règlement;
- Rendre la sentence arbitrale selon les délais prévus au Règlement.

Critères de sélection

- Être ingénieur et être inscrit au tableau de l'Ordre depuis au moins 10 ans;
- Avoir suivi une formation en arbitrage ou avoir de l'expérience en arbitrage;
- Faire preuve d'impartialité et de discrétion;
- Ne pas occuper des fonctions ou d'emploi au sein d'une association professionnelle;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une décision disciplinaire le déclarant coupable d'une infraction ou d'une mesure imposée en vertu des articles 45.1, 55, 55.1 ou 55.2 du Code des professions;
- Souscrire aux valeurs de l'Ordre et aux valeurs fondamentales de la profession.

Fréquence des rencontres

Les rencontres se tiendront au besoin.

Si vous êtes intéressé, veuillez nous faire parvenir une lettre d'intérêt accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse :

Ordre des ingénieurs du Québec

Par la poste

a/s de M^{re} Amélie Proulx
Secrétaire adjointe
Secrétariat et direction des Affaires juridiques

Par courriel

aproulx@oiq.qc.ca

La date limite de réception des candidatures est fixée au 19 février 2016.

CONNAISSEZ-VOUS L'ARTICLE 62.2 DU CODE DES PROFESSIONS ? LA PROCHAINE INSCRIPTION ANNUELLE (DU 1^{ER} FÉVRIER AU 31 MARS 2016) EST L'OCCASION DE VOUS CONFORMER À CETTE EXIGENCE !

L'article 62.2 du Code des professions précise que tout professionnel doit, selon les conditions et modalités déterminées par le conseil d'administration, informer l'ordre dont il est membre de toute réclamation formulée contre lui auprès de son assureur à l'égard de sa responsabilité professionnelle et de toute déclaration de sinistre qu'il formule auprès de son assureur à cet égard.

Le 3 décembre 2015, le Conseil d'administration de l'Ordre des ingénieurs du Québec a voté une résolution mettant en application l'obligation des membres de déclarer tous les recours judiciaires (poursuites ou requêtes introductives d'instance) formulés contre eux ou déclarés par eux auprès de leur assureur depuis le 1^{er} avril 2015.





RENOUVELER L'ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE

C'est le 8^e anniversaire du Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER), l'ambitieux projet d'un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour sensibiliser les générations futures au développement durable... à la source : directement dans la cour d'une école !

Par Antoine Palangié

Certains ingénieurs ont une très bonne mémoire quand il est question des valeurs fondamentales de l'Ordre. Vingt-deux ans plus tard, Claude Gauthier, ing., entend encore le discours d'un des sept sages qui lui ont remis son jonc en 1993 : « N'oubliez jamais que l'ingénieur est redevable envers sa communauté. » Message reçu pour ce responsable de l'optimisation énergétique chez Ericsson féru d'énergies renouvelables. Dans le courant des années 2000, il remarque que, si l'on parle effectivement beaucoup des dites énergies durables, il manque au Québec un lieu de démonstration et d'expérience pour les faire découvrir au grand public.

UNE INITIATIVE CONCRÈTE

C'est en 2006 que Claude Gauthier trouve enfin l'occasion qu'il attendait pour bâtir au service de sa collectivité, la petite ville de Richelieu, en Montérégie. Constatant que la cour de l'école de ses enfants est en piètre état, il prend sur-le-champ la direction de son réaménagement et crée dans la foulée la Fondation Jeunesse de Richelieu.

« Nous avons travaillé fort à définir notre mission et à élaborer des ateliers scolaires qui soient alignés sur le programme du ministère de l'Éducation. »



Le Centre d'interprétation des énergies renouvelables, à Richelieu.

UNE IDÉE MOBILISATRICE

Puis, les choses n'ont pas traîné : une fois l'installation d'une nouvelle aire de jeux terminée, le premier coffrage du futur Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER) est coulé en novembre 2007 sur l'emplacement restant. « Nous avons commencé le projet avec seulement 25 000 \$, avant de trouver plus de 200 partenaires pour le terminer dans les 18 mois suivants, indique Claude Gauthier. Nous avons ensuite travaillé fort à définir notre mission et à élaborer des ateliers scolaires qui soient alignés sur le programme du ministère de l'Éducation. »

UN RÉSEAU ACTIF

Par la suite, la petite équipe du CIER prend contact avec les autres écoles, jusqu'à développer un réseau qui attire aujourd'hui des élèves venant de toute la Montérégie et de Montréal. « Nous avons maintenant 2 500 enfants, du primaire essentiellement, qui visitent le Centre chaque année, dit-il avec fierté. Depuis cinq ans, nous animons également des camps scientifiques d'été qui accueillent plus de 100 jeunes pendant 8 semaines. »

Un succès notable dans un contexte de financement institutionnel pourtant instable. « L'Agence de l'efficacité énergétique, qui subventionnait le transport des élèves, est aujourd'hui disparue, poursuit-il. Les écoles ont pris le relais sur ce plan et nous versent une participation de 4 \$ par enfant qu'elles

envoient. Mais nous devons essentiellement compter sur nous-mêmes et sur notre communauté. » De fait, le CIER est particulièrement actif quand vient le temps de solliciter la générosité du public : collecte de fonds dans les épiceries, soupers-bénéfice, « demandes de subventions à gauche, à droite, au gré des programmes gouvernementaux sérieusement mis à mal par la politique d'austérité », et surtout une ingénieuse politique de parrainage par de prestigieux ambassadeurs. « Nous avons le

panneau solaire Steven MacLean, la turbine éolienne Bernard Voyer, le système géothermique David Suzuki », énumère Claude Gauthier.

LES RÉSULTATS

Et ça marche : outre l'émerveillement de ses jeunes visiteurs, le CIER se distingue par son équipement à la fine pointe, comme les microscopes à grand écran qu'on ne trouve même pas dans les écoles publiques. « C'est un de nos principaux défis de toujours suivre les évolutions technologiques et les progrès scientifiques dans le domaine des énergies renouvelables », explique Claude Gauthier. À venir et à voir au Centre, qui élargit petit à petit la question du renouvelable au vivant : des ruches et un système d'aquaponie qui reconstitue *in vitro* un écosystème poissons-végétaux pour la production de plantes potagères et, à terme, d'espèces halieutiques comestibles. « La vente du miel et de ces produits donnera un petit complément de revenus au CIER », prédit son fondateur. ◀



Bilan du 2^e congrès annuel de la CRÉIQ



Regroupant les 14 associations étudiantes des facultés et écoles de génie du Québec et leurs 20 000 membres, la Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec (CRÉIQ) se mobilise autour des enjeux majeurs touchant les étudiantes et étudiants qui en font partie.

Nous avons conclu notre dernier article paru dans la revue *PLAN* en promettant des nouvelles dans ce numéro quant à certains dossiers que nous avons menés depuis la rentrée universitaire jusqu'à la tenue de notre 2^e congrès annuel, à la fin de novembre.

MISES À JOUR

Les voici donc! Comme prévu, nous avons mis à jour les positions et les arguments de la CRÉIQ en prévision de la remise du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC), communément désignée sous le nom de commission Charbonneau. Par ailleurs, nous avons fait avancer certains dossiers sur lesquels nous travaillons à plus long terme : le recensement des meilleures pratiques

afin d'instaurer les climats les plus inclusifs et respectueux possible lors des différentes activités étudiantes ainsi que le portrait de l'évolution des admissions en génie dans les universités. Quelques questions plus internes ont aussi occupé une partie du temps des délégués et exécutants, comme la modernisation de la structure de la CRÉIQ ou l'augmentation de sa capacité financière. Ce n'est cependant pas tout!

FRAUDE ET PLAGIAT

L'avis que nous avons rédigé sur la fraude et le plagiat a été très bien reçu. En effet, au cours d'une rencontre entre l'Ordre des ingénieurs du Québec et la CRÉIQ, les représentants des facultés et écoles de génie du Québec se sont tous montrés intéressés et ouverts lorsque nous leur avons présenté nos conclusions et nos recommandations. La CRÉIQ et certaines administrations universitaires prévoient d'ailleurs collaborer pour poursuivre leur objectif commun de réduction des cas de plagiat et de fraude.

COMMISSION CHARBONNEAU

À la suite du dépôt du rapport de la commission Charbonneau, la CRÉIQ a plaidé son point de vue



NOUS BÂTISSONS L'AVENIR
DE NOTRE PROFESSION,

UN DON À LA FOIS!

La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec en est à sa sixième campagne de financement et sollicite de nouveau votre générosité. La campagne de dons 2015 a établi un record : plus de 318 000 \$ ont été perçus! Vous méritez tous nos remerciements! Votre confiance, doublée d'un appui sans faille, est une source de motivation supplémentaire pour tous les bénévoles qui s'impliquent dans la réalisation de la mission de la Fondation.

Fondée en 2010, la Fondation entend poursuivre ses actions et les déployer avec la même énergie au cours des années à venir; elle s'engage à appuyer les efforts d'exploration et d'avancement en génie, et veut aider tout particulièrement la relève afin qu'elle soit capable de répondre aux attentes de la société. Jusqu'à présent, plus de 120 bourses de l'Avenir ont été remises à des étudiants désireux de rejoindre les rangs de la profession!

Lors de l'inscription annuelle, nous vous proposons d'accomplir de nouveau un geste concret et à votre portée, soit de faire un don minimal de 20 \$. Votre contribution est assurément un gage de succès dans la poursuite de notre mission auprès de la relève et, par le fait même, pour l'avenir de la profession d'ingénieur.

POUR PLUS D'INFORMATION
WWW.FOIQ.QC.CA

FOIQ **FONDATION**
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

auprès des grands médias. Au moment où nous remettons cet article (le jour même du dépôt du rapport de la CEIC), il était encore trop tôt pour évaluer la visibilité dont bénéficiera la CRÉIQ, mais les objectifs sont connus :

- rappeler l'importance d'insister davantage sur les notions d'éthique auprès des étudiants pendant leurs études en génie (il s'agit d'une des principales recommandations);
- travailler à redorer le blason de la profession, entre autres en rappelant à la population que les étudiants en génie améliorent la société en permanence et que les ingénieurs ayant commis des actes frauduleux demeurent des cas isolés; et en faisant connaître l'apport des associations étudiantes de génie du Québec dans la recherche et l'adoption des solutions collectives nécessaires pour enrayer la collusion au Québec;
- mettre en exergue la proposition qui vise à mieux protéger les sonneurs d'alarme et exprimer notre souhait que les pénalités imposées aux criminels soient augmentées, afin que la relève en génie puisse dénoncer des actes de corruption sans crainte de représailles et que les amendes maximales contrebalancent les profits engendrés par la corruption.

RÉVISION DU CODE DES PROFESSIONS ET DE LA LOI SUR LES INGÉNIEURS

En prévision de la refonte de la Loi sur les ingénieurs et celle du Code des professions promis par la ministre de la Justice, la CRÉIQ a mis à jour son argumentaire à ce sujet.

Parmi les recommandations, nous proposons notamment d'inclure dans la nouvelle loi une clause stipulant qu'un siège soit attribué à un étudiant en génie au Conseil d'administration de l'Ordre. Nous proposons aussi que l'enseignement ne soit pas considéré comme un acte réservé dans certaines situations, et que la refonte de la loi ne compromette pas la compétitivité des activités de recherche en génie au Québec en les balisant trop¹.

Enfin, la CRÉIQ se prononce au sujet des mesures disciplinaires, en recommandant par exemple que les sanctions soient modulées en fonction de la gravité de l'infraction commise et de l'importance des profits frauduleusement engendrés en cas d'acte de corruption. Nous estimons que les amendes maximales prévues au Code des professions

LA CRÉIQ SE PRONONCE AU SUJET DES MESURES DISCIPLINAIRES, EN RECOMMANDANT PAR EXEMPLE QUE LES SANCTIONS SOIENT MODULÉES EN FONCTION DE LA GRAVITÉ DE L'INFRACTION COMMISE.

pour des cas de collusion, de corruption et d'utilisation illégale du titre d'ingénieur devraient être revues à la hausse, de manière à les rendre plus dissuasives.

L'avis rédigé par la CRÉIQ se trouve sur son site Internet (www.creiq.qc.ca) dans la section « Documentation ».

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

La CRÉIQ a eu la chance d'être invitée à plusieurs débats organisés dans le cadre des élections fédérales. Nous avons ainsi eu l'occasion d'entendre les engagements des différents partis politiques ou de nous entretenir avec des candidats pour les sensibiliser à certains sujets.

Mentionnons par exemple le financement de la recherche universitaire; la place des jeunes au sein des organismes fédéraux subventionnaires qui accordent des bourses de recherche; l'attribution des budgets dont ces organismes disposent; les stages; les infrastructures; l'environnement, etc.

CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

La CRÉIQ était présente au dernier conseil d'Ingénieurs Canada, qui a eu lieu à Ottawa du 28 au 30 septembre. Nous tenons d'ailleurs à remercier Ingénieurs Canada pour son accueil.

De nombreux sujets ont été traités, par exemple les élections fédérales, la déontologie et l'éthique des ingénieurs et ingénieures, les processus d'agrément des universités et écoles de génie, la gouvernance ou l'évaluation en ligne des compétences.

1. L'Ordre précise que, dans l'état actuel des choses, l'enseignement du génie ne fait aucunement partie des actes réservés. Par ailleurs, un groupe de travail créé à la suite d'une rencontre avec la CODIQ se penche déjà sur la question des activités de recherche.

INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES QUÉBEC (ISFQ) AMASSE LE MONTANT RECORD DE 148 700 \$ LORS DE SA SOIRÉE BÉNÉFICE ANNUELLE 2015



Plus de 250 personnes des domaines de l'ingénierie, de la coopération internationale et de l'aide humanitaire se sont réunies à l'École de Technologie Supérieure (ÉTS), pour résauter, prendre connaissance des récentes réalisations d'ISFQ et s'amuser tout en réfléchissant sur la solidarité internationale avec le fidèle collaborateur d'ISFQ; Boucar Diouf.

C'est monsieur Jean-François Proulx ing., président de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, qui a fait l'allocation principale à titre de président d'honneur de la soirée durant laquelle il a souligné l'importance de l'engagement social des ingénieurs. Il s'est dit étonné des importantes réalisations d'ISFQ, pourtant, si peu connues des ingénieurs. ISFQ et l'Ordre des Ingénieurs du Québec comptent d'ailleurs augmenter leur collaboration au cours des prochains mois.

Parmi les projets qui ont été présentés, la sympathique vidéo du projet Ganesh, réalisée par une jeune équipe d'ingénieurs de gradués de l'ÉTS, a particulièrement ému les participants. Il s'agit de la construction d'une extension de 4 étages à un centre d'accueil pour femmes sorties de la prostitution, près de Pune en Inde. Ensuite, le projet de reconstruction du village de Budhathum 6 dans le Dhading au Népal a été introduit. Il s'agira d'un projet sur plusieurs années, car le village en question a été complètement détruit suite aux séismes d'avril et mai 2015. Par la suite, une vidéo a expliqué les défis de la collaboration internationale, notamment au niveau des communications entre cultures et coutumes différentes. Finalement, le voyage d'introduction à la solidarité internationale, qui permet aux participants de vivre et de travailler bénévolement dans une communauté en Haïti, a également suscité beaucoup d'intérêt.

En terminant, le président du conseil d'administration, monsieur Benoit F Laurin ing, a chaleureusement remercié les généreux commanditaires, les bénévoles et tous les participants de la soirée. Il les a invités à se retrouver l'année prochaine pour tenter de faire encore mieux! Pour devenir membre, faire un don ou participer à une activité d'ISFQ, voir le site **www.isfq.ca**.

LES ACTIVITÉS TECHNICO-LUDIQUES DE VOS COMITÉS RÉGIONAUX

Quand on est ingénieur, même si on travaille dans un petit bureau d'études, on n'est pas seul. On appartient à une grande famille que s'emploient à souder les comités régionaux.

Aux quatre coins du Québec, les comités s'ingénient à offrir des visites, des formations et des rencontres conviviales pour tisser la toile entre les ingénieurs du Québec.

Valérie Levée

Au nombre de huit sur tout le territoire québécois, ces comités ont pour mandat d'organiser des activités autour de trois volets :

- le réseautage,
- l'offre de formations,
- les interventions dans les écoles.

C'est essentiellement avec le réseautage et les formations que se tisse la toile entre les ingénieurs d'une même région, les interventions dans les écoles ayant plutôt pour objectif d'attirer les jeunes vers la profession. Au sein de chaque comité s'activent sept bénévoles nommés par l'Ordre après examen des candidatures par un comité de sélection. Les bénévoles se bousculent presque pour faire partie des comités régionaux. «Lors de la dernière campagne de recrutement, on a reçu une soixantaine de candidatures pour 30 postes», mentionne Line Paquette, chef du développement de la profession à l'Ordre. C'est elle qui gère les comités régionaux et les conseillers qui guident ces derniers.

COMITÉS EN ACTION

Pour mener à bien leur mandat, les comités commencent par établir un diagnostic de la région et évaluent les besoins des membres. Guidés par les conseillers, ils montent ensuite un plan d'affaires qu'ils doivent faire approuver par l'Ordre. Le plan comporte une ébauche de calendrier d'activités qui demeure suffisamment souple pour intégrer des activités reliées à l'actualité. «On y indique le type d'activité – dégustation de vins et fromages, visites techniques, etc. –, mais sans préciser le lieu», ajoute Line Paquette.

RÉSEAUTAGE, FORMATION ET ACTIVITÉS

Les activités de réseautage articulent un volet instructif autour d'un volet ludique et prennent la forme de vins et fromages, de soupers-conférences, de billard et bouffe, de visites techniques... Par exemple, dans une dégustation de vins et fromages, un sommelier peut expliquer les divers procédés d'élaboration et de conditionnement du vin. En matière de visites, Line Paquette donne l'exemple du Zoo

de Granby ou de SkyVenture, où les participants ont l'occasion de visiter les installations techniques. «Les activités offrent toujours un plus par rapport à la visite proposée au public», assure Line Paquette. En été, certaines de ces visites prennent un caractère familial. Enfin, le sport permet de réseauter au-delà des comités, comme au tournoi de curling inter-comités entre Montréal et Lanaudière.

Quant au volet formation, il s'inscrit dans le cadre de la formation continue et est axé sur les compétences non techniques (qualités humaines et relationnelles). S'ajoutent aussi des activités de recherche d'emploi organisées en collaboration

avec des firmes de ressources humaines dont les clients sont des entreprises qui recrutent des ingénieurs.

ILS PARTICIPENT ET ILS AIMENT ÇA

C'est donc toute une variété d'activités que proposent les comités régionaux pour que se côtoient des ingénieurs de tous les horizons de l'ingénierie et de tous âges. «J'ai rencontré des ingénieurs à la retraite, des jeunes qui viennent d'obtenir leur diplôme», témoigne Louis Foy, qui est ingénieur en génie mécanique à Québec. C'est sous l'impulsion d'un ami qu'il a participé à une activité il y a deux ans. «J'ai été emballé», raconte-t-il, et il est devenu un fidèle participant.

Hong Trang Nguyen, ing.



Hong Trang Nguyen est ingénieure en hydraulique et hydrologie. Elle est au Québec depuis 10 ans et travaille maintenant pour la Ville de Montréal, après avoir fait un doctorat en science de l'eau au Centre Eau, Terre, Environnement de l'Institut national de la recherche scientifique à Québec. «Je ne connaissais personne à mon arrivée à Montréal, évoque-t-elle. En participant aux activités, je rencontre des gens de mon domaine à l'extérieur de mon bureau. Ce sont de belles occasions, surtout pour les immigrants.» Depuis qu'elle est arrivée à Montréal, elle prend part à presque toutes les activités de réseautage. Elle a visité la centrale hydroélectrique de Beauharnois et le Musée ferroviaire canadien, où elle est allée avec ses enfants. «Ça donne beaucoup d'information aux enfants et moi aussi, j'ai beaucoup appris!» ajoute-t-elle. Elle est toutefois un peu moins friande d'activités de formation, car elle bénéficie déjà des formations offertes par la Ville de Montréal.

Jean Fiset, ing.



Ingénieur mécanicien, Jean Fiset travaillait souvent en région, loin des centres urbains, et n'avait guère l'occasion de se joindre aux activités. Maintenant retraité et installé en Mauricie, il participe aussi aux activités dans un but de réseautage. «Je suis nouveau dans la région, ça me permet de connaître les gens, de garder des contacts dans le milieu de l'ingénierie», commente-t-il. Il a une préférence pour les formations et les visites en industrie, par curiosité et pour rester au niveau, au cas où il souhaiterait reprendre du service. Il a ainsi visité l'aluminerie Alcoa à Bécancour et la papetière Kruger à Trois-Rivières. Et afin de réseauter encore plus efficacement, il a posé sa candidature pour être bénévole au comité régional.

Louis Foy, ing.



Louis Foy participe aux activités autant pour le réseautage que pour les visites et les formations. «Ce que j'aime, c'est le mélange des relations sociales, du réseautage et du côté technique», relate-t-il. Il évoque l'activité «whisky et nourriture», qui jumelait le plaisir de la dégustation à celui de la découverte du processus de maturation du whisky. Mais il apprécie aussi les visites plus techniques, parfois surprenantes, comme la visite de la crypte de la basilique de Québec, au cours de laquelle un géologue a expliqué la provenance des pierres. «Ça faisait le pont entre la géologie, le patrimoine bâti et la construction, rapporte-t-il. Les conférences nous donnent accès à des branches du savoir pas forcément liées à nos études.» Les visites demeurent cependant accessibles aux non-spécialistes. «Les ingénieurs sont des gens curieux qui veulent comprendre», souligne-t-il. Avides de connaissances, ils étirent la période de questions. Conférence sur les revêtements routiers ou sur les installations techniques d'un bâtiment LEED, Louis Foy a aimé toutes les activités auxquelles il a participé et il encourage les comités régionaux dans leur travail.



INSPECTION ET INGÉNIERIE

ENDIÉ SUR SITE & LAB
TRAVAUX SOUS-MARINS ET EN APPUI SUR CORDES
PROTECTION CHUTES

ANCIENNEMENT SP6IACRO, METALTEC ET OPTIMUS

MISTRASGROUP.COM

MC
INSTRUMENT
NYSE

MONTRÉAL | QUÉBEC | SHERBROOKE
SAGUENAY | CÔTE-NORD | ABITIBI
TEL: 450.922.3515

FORMATION

PRÉVENTION | PILOTAGE | SÉCURITÉ | MOTONEIGE

NORDEXPE.COM **1.418.825.1772**

Admissible dans le cadre de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.
Certificat : 0056975

K! KRANING

Admissible au Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs et des architectes

**INGÉNIERIE LÉGALE • GESTION DES RISQUES
FORMATIONS POUR PROFESSIONNELS
ET OPÉRATEURS**

- Plan de levage & plan de gréage
- Grues, gréage & appareils de levage
- Machinerie lourde
- Manutention industrielle

514.910.6301 info@kraning.com

Cet emplacement
pourrait-être
le vôtre!

Pour une présence publicitaire continue... À PEU DE FRAIS !

LA SECTION RESSOURCES DE L'INGÉNIEUR

PLAN

Renseignements : Isabelle Bérard
CPS Média : 450 227-8414, poste 300 • iberard@cpsmedia.ca

VOUS ASPIREZ À L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE ?

NOUS AVONS UNE FORMULE POUR VOUS.

$$C \times \left[\frac{(1 + r)^t - 1}{r} \right] = R$$

Comment voyez-vous votre vie dans quelques années ? Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur ? Vous pourriez peut-être vous en rapprocher à l'aide d'une simple formule à quelques variables.

Découvrez-la au **ferique.com**

2 000 \$ EN PRIX*

Ouvrez un REER ou un CELI FÉRIQUE, ou cotisez à ces comptes, entre le 1^{er} janvier et le 29 février 2016, et courez la chance de gagner l'un de nos deux lots de 1 000 \$.*

Détails au **ferique.com/reer**.



FÉRIQUE: il y a du génie là-dedans !

* Consultez les règlements au ferique.com pour connaître les conditions d'admissibilité. FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et cabinet de planification financière et est le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Veuillez noter que la formule est utilisée à des fins d'illustration. FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et cabinet de planification financière et est le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

UN PROGRAMME FINANCIER POUR VOTRE VIE APRÈS LE TRAVAIL



La Banque Nationale a un programme financier¹ adapté aux **ingénieurs** et aux **diplômés en génie** qui donne accès à des privilèges sur un ensemble de produits et de services, tels que :

- › Le compte bancaire² en \$ CA ou en \$ US;
- › La carte de crédit Platine MasterCard^{MD} Banque Nationale³;
- › Les solutions de financement comme la marge de crédit³ et le Tout-En-Un^{MD1, 3};
- › Les solutions de placement et de courtage offertes par nos filiales;
- › Les solutions pour votre entreprise.

Fière partenaire de



Ordre
des ingénieurs
du Québec



**BANQUE
NATIONALE**

bnc.ca/ingenieur
Adhésion en succursale

1 Le programme financier de la Banque Nationale constitue un avantage offert aux ingénieurs et aux diplômés en génie au Canada qui détiennent une carte Platine MasterCard de la Banque Nationale et qui sont citoyens du Canada ou résidents permanents canadiens. Une preuve de votre statut professionnel vous sera demandée.
2 Compte bancaire avec privilège de chèques. 3 Financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.
^{MD} MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Inc. Usager autorisé: Banque Nationale du Canada. ^{MD1} Tout-En-Un Banque Nationale est une marque déposée de la Banque Nationale.

© 2014 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.